



Institut des comptes nationaux

**Analyse des prix
Rapport annuel 2019
de l'Institut des comptes nationaux**

Partie III. Analyse du fonctionnement de marché de la filière de la pomme
de terre en Belgique

Observatoire des prix



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
N° d'entreprise : 0314.595.348

 0800 120 33 (numéro gratuit)

 <https://economie.fgov.be>

Editeur responsable :

Regis Massant
Président a.i. du Comité de direction
Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles

Pour de plus amples informations :

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Peter Van Herreweghe
Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
Tél. : +32 2 277 83 96
Courriel : Peter.Vanherreweghe@economie.fgov.be

Version internet

Table des matières

Table des matières	3
III. Analyse du fonctionnement de marché de la filière de la pomme de terre	4
Introduction.....	4
III.1 Schéma de la filière de la pomme de terre	5
III.2 La production primaire	7
III.2.1 Contexte général.....	7
III.2.2 Importance économique de la culture des pommes de terre.....	7
III.2.3 Nombre de producteurs et superficie cultivée.....	8
III.2.4 Variétés, rendements et productions	10
III.2.5 Evolution des prix au producteur	12
III.2.6 Evolution des prix au sein de la filière.....	16
III.2.7 Rentabilité de la culture des pommes de terre en Belgique	19
III.3 Importance économique de l'industrie et du commerce de gros de la pomme de terre	22
III.3.1 Evolution du nombre d'entreprises.....	23
III.3.2 Chiffre d'affaires total.....	24
III.3.3 Emploi.....	24
III.4. Fonctionnement de marché de l'industrie et du commerce de gros de la pomme de terre	25
III.4.1 Fonctionnement de marché des industries de la filière de pomme de terre	25
III.4.2 Fonctionnement de marché des services de la filière de pomme de terre	27
III.5. Production, consommation et commerce extérieur de l'industrie et du commerce de gros de la pomme de terre	28
III.5.1 Evolution de la production dans l'industrie de la pomme de terre.....	28
III.5.2 Consommation de pommes de terre et de produits transformés à base de pommes de terre en Belgique	29
III.5.3 Commerce extérieur	30
III.6. Structure des couts et analyse financière	34
III.6.1 Analyse de la structure des couts des industries et du commerce de gros de la filière de la pomme de terre	34
III.6.2 Analyse financière des industries et du commerce de gros de la filière de la pomme de terre	34
Focus : Analyse financière par entreprise de la filière de la pomme de terre.....	40
III.7 Conclusion.....	42
Liste des abréviations	44
Annexes	45

III. Analyse du fonctionnement de marché de la filière de la pomme de terre

Introduction

La filière de la pomme de terre est une filière relativement importante de l'économie belge. En effet, la Belgique est le premier exportateur mondial de préparations surgelées à base de pommes de terre¹. De plus, la culture de la pomme de terre représente 7 % de la production agricole belge, en valeur². Les produits finis à base de pommes de terre représentent en moyenne 7 % de la production alimentaire belge et 11 % des exportations belges de produits alimentaires³.

Dans les études annuelles sur le fonctionnement des marchés en Belgique de l'Observatoire des prix, les secteurs de la transformation et de la commercialisation de la pomme de terre et de ses produits sont mis en avant comme ayant potentiellement des problèmes de fonctionnement de marché⁴. Ces secteurs sont en général caractérisés par une très grande stabilité et, pour certains d'entre eux, une importante concentration des parts de marché des entreprises.

Cette étude porte sur le fonctionnement de marché de la filière de la pomme de terre. Elle étudie les différents maillons de la filière, dans laquelle cinq secteurs peuvent être distingués : la culture de pomme de terre (NACE 01130), la transformation et conservation de pommes de terre (NACE 10311) ; la fabrication de préparations à base de pommes de terre surgelées (NACE 10312) ; le commerce de gros de pommes de terre (NACE 46311) et le commerce de gros de préparations à base de pommes de terre (NACE 46382). Le lien avec la restauration en général (horeca) et celui de la distribution de détail n'a pas été examiné.

En réalité, on n'a pas affaire à une filière de la pomme de terre, mais à plusieurs filières. En effet, chaque type de produit final (pomme de terre de consommation en frais, frites réfrigérées ou surgelées, chips) s'élabore à partir de variétés spécifiques de pomme de terre. Pour le commerce du frais, il faut aussi distinguer les pommes de terre hâtives et les pommes de terre de conservation, qui proviennent à nouveau de variétés différentes. Il faut encore mentionner la filière de la production de plants de pomme de terre. Chacune de ces filières emprunte un ou plusieurs circuits qui lui sont propres. Dans cette étude, nous avons essayé dans la mesure du possible de tenir compte de cette diversité de filières, en fonction des données disponibles.

Le premier chapitre présente la filière de la pomme de terre dans son ensemble. Le chapitre suivant porte sur le volet agricole de la filière : importance de la culture et son évolution, production et rendement, relation entre les agriculteurs et les marchands, prix reçus et rentabilité. Ce chapitre aborde aussi la question des prix aux autres échelons de la filière, c'est-à-dire les prix industriels et les prix à la consommation. Le troisième chapitre aborde l'importance économique de la transformation de la pomme de terre. Le quatrième chapitre présente les résultats de l'étude de l'Observatoire des prix sur le fonctionnement de marché pour les secteurs NACE de la filière de la pomme de terre (hors celui de la production primaire). La partie suivante détaille les flux d'approvisionnement de la pomme de terre selon les agrégats macroéconomiques (production, consommation domestique et commerce extérieur). Enfin, le dernier chapitre se focalise sur la santé financière de la filière de la pomme de terre.

Cette étude a été clôturée en janvier 2020, avec les statistiques disponibles à ce moment. L'étude a bénéficié de discussions avec le secrétaire général de l'organisation professionnelle Belgapom et le coordinateur de la Filière wallonne de la pomme de terre (Fiwap)⁵.

¹ <https://www.belgianpotatoproducts.com/en>

² Moyenne 2015-2018 (Statbel).

³ Source : PRODCOM, Eurostat

⁴ [Etude sur le fonctionnement des marchés en Belgique 2017 \(Observatoire des prix\)](#). Ces études annuelles se basent sur la classification NACE des différents secteurs (NACE : Nomenclature d'Activités de la Communauté Européenne).

⁵ Les auteurs remercient Mrs Romain Cools et Pierre Lebrun pour leur disponibilité et les précieuses informations transmises.

III.1 Schéma de la filière de la pomme de terre

Le schéma ci-dessous retrace les grands flux de la production de pomme de terre. Plusieurs acteurs interviennent dans la filière, menant de la pomme de terre aux produits à base de pomme de terre frais ou surgelés.

Outre les nombreuses importations, la Belgique produit beaucoup de pommes de terre. Sur la base des statistiques tva, la majorité de la production agricole de pommes de terre passe par le commerce de gros (NACE 46311), même si, selon les représentants de la filière de la pomme de terre (Fiwap et Belgapom), la vente directe à l'industrie de la pomme de terre se développe de plus en plus. La nomenclature européenne des activités distingue deux sous-secteurs parmi l'industrie de la pomme de terre, celui de la transformation et conservation de pommes de terre (NACE 10311, qui concerne le non-surgelé) et celui la fabrication de préparations à base de pommes de terre surgelées (NACE 10312). Dans le marché de frais, il faut ajouter la vente directe de producteur à consommateur (vente à la ferme, panier, ...) qui connaît un succès croissant mais reste un marché de niche.

L'industrie transforme les pommes de terre en préparations surgelées (comme par exemple les frites) ou non-surgelées (comme par exemple, les chips, les flocons pour la purée instantanée ou les pommes de terre vendues en frais dans le commerce de détail). Ces produits sont ensuite vendus (en passant éventuellement par le commerce de gros) sur le marché domestique dans le commerce de détail ou dans les hôtels, restaurants et cafés (horeca). Une partie des produits transformés de pommes de terre est exportée. Une partie des déchets peut être utilisée comme aliments pour animaux. La pomme de terre peut aussi être utilisée comme intrant dans la filière de production de l'amidon (amidonnerie).

Schéma de la filière de la pomme de terre



Source : Observatoire des prix

Certains grands groupes (comme par exemple Clarebout) disposent d'entreprises actives dans différents maillons de la filière. De nombreuses transactions s'effectuent au sein d'un même groupe. Il y a notamment des échanges significatifs intra-groupe entre les branches de production industrielle et de commerce de gros⁶. En effet, la classification Nace ne reflète pas parfaitement la réalité économique. D'autres transformateurs de pommes de terre (comme par exemple Lutosa ou Agristo) passent par une entreprise de commerce de gros externe à leur groupe (telle que Iglo) pour écouler leur production sur le marché domestique ou étranger.

Il y a également des transactions entre entreprises transformatrices de pommes de terre au sein des secteurs industriels de la filière (NACE 10311 et NACE 10312) qui pourraient s'expliquer par la vente de produits semi-finis. Plusieurs entreprises prennent alors en charge les différentes étapes du processus de transformation des pommes de terre de

⁶ Selon les sites internet de ces entreprises.

l'achat direct de pommes de terre aux agriculteurs à la commercialisation des préparations à base de pommes de terre.

Le secteur de la grande distribution représente également un client privilégié du secteur de la transformation de pommes de terre. Le secteur horeca achète aussi une partie de la production de préparations de pommes de terre.

Les entreprises transformatrices exportent une très grande majorité de leur production (80 %-90 % selon les représentants de la filière). Le marché extérieur est soutenu par une demande mondiale croissante de préparations à base de pommes de terre.

III.2 La production primaire

III.2.1 Contexte général

La culture de la pomme de terre, qu'elle soit destinée à la consommation en frais, à la transformation ou la production de plants, ne bénéficie d'aucune mesure liée au prix ou à la production prévue par l'organisation commune des marchés agricoles (OCM) au niveau européen. Aucune OCM n'a été créée pour la pomme de terre et l'actuelle OCM unique, établie en 2013, ne l'inclut pas, ce qui veut dire qu'aucune mesure exceptionnelle ne peut être prise en cas de fortes perturbations des marchés. La pomme de terre est la seule grande culture qui ne fasse l'objet d'aucune mesure particulière de gestion des marchés. La Commission européenne n'a pas non plus mis en place de suivi particulier des marchés et des prix, comme elle le fait pour plusieurs autres cultures.

Au niveau national, les producteurs sont représentés par les organisations agricoles Algemeen Boerensyndicaat (ABS), Boerenbond (BB) et la Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA) et sont soutenus par deux asbl : en Région Wallonne, la Filière wallonne de la pomme de terre (Fiwap, dont le conseil d'administration comporte aussi des représentants de la R&D, des producteurs de plants, du négoce et de l'industrie) et, en Région Flamande le Interprovinciaal Proefcentrum voor Aardappelteelt (PCA) en collaboration avec INAGRO.

Les négociants et les transformateurs sont représentés par une structure nationale, Belgapom.

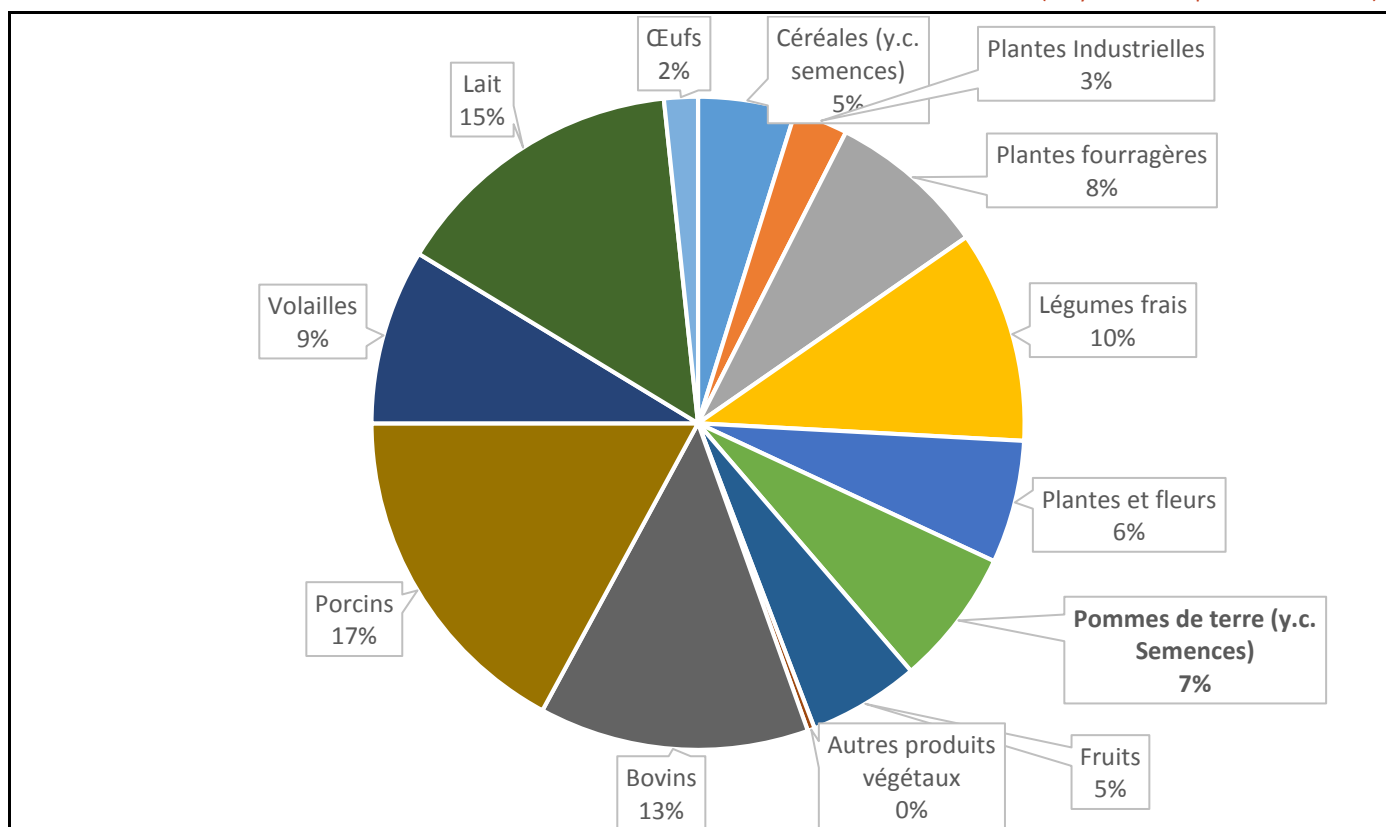
III.2.2 Importance économique de la culture des pommes de terre

Durant la période 2015-2018, la culture de la pomme de terre a représenté en moyenne 7 % de la valeur totale de la production agricole belge, ou encore 15,2 % de la production végétale (cultures fourragères et prairies comprises). La culture de la pomme de terre génère par exemple plus de valeur que l'ensemble des céréales ou que les fruits. L'importance relative de la culture de pomme de terre est plus importante en Wallonie qu'en Flandre. Selon les comptes agricoles régionaux établis par Statbel, la culture de la pomme de terre compte pour 20 % de la valeur de la production végétale en Wallonie, et 10 % de la valeur de la production totale, contre respectivement 12 % et 5 % en Flandre. En termes de superficie, la pomme de terre occupe 6,6 % de la superficie agricole utilisée (moyenne 2015-2018), et cette proportion s'élève à 8 % en Flandre contre 5,4 % en Wallonie.

Quand on examine l'évolution de la valeur de la production de la pomme de terre, on remarque sa grande variabilité, liée principalement au rendement et au prix (voir plus loin). Dès lors, la part de la culture de la pomme de terre dans la valeur totale de la production végétale varie également fortement d'une année à l'autre (voir graphique en annexe).

Graphique 1. Répartition de la valeur de la production agricole belge, selon les activités

(Moyenne sur la période 2015-2018)



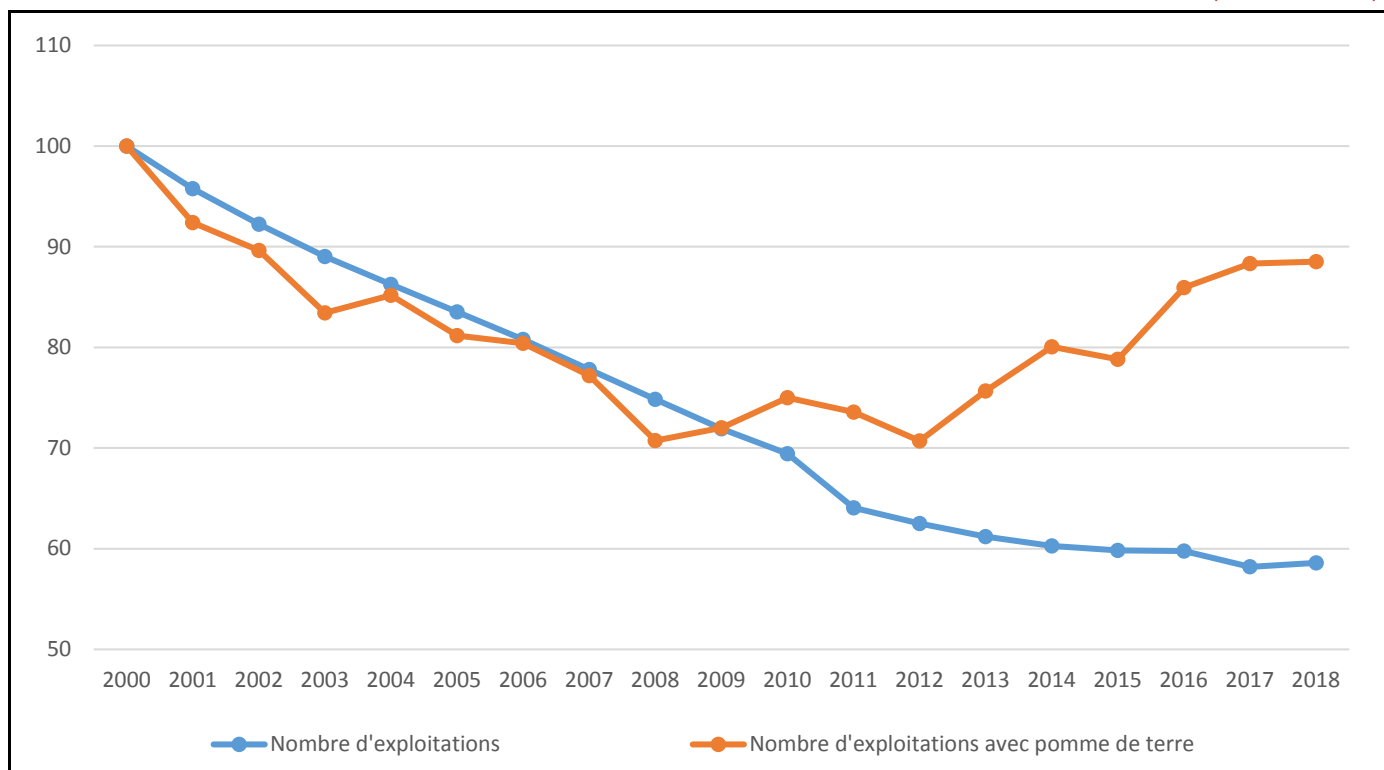
Source : SPF Economie, Statbel.

III.2.3 Nombre de producteurs et superficie cultivée

Le nombre d'exploitations cultivant la pomme de terre en Belgique a connu une tendance à la hausse depuis 2012 (+25,2 % entre 2012 et 2018), malgré la diminution continue du nombre total d'entreprises agricoles (graphique 2). En 2018, 66 % des exploitations avec pomme de terre se situaient en Flandre (soit 8.801 exploitations), 34 % en Wallonie (4.462 exploitations).

Graphique 2. Evolution du nombre total d'exploitations agricoles et nombre d'exploitations avec pommes de terre entre 2000 et 2018

(Indice 2000=100)



Source : SPF Economie, Statbel.

En ce qui concerne le nombre d'exploitations, il faut mentionner que la moitié des 13.263 exploitations avec pommes de terre (en 2018) cultivent moins de 5 ha. (et près de 80 % cultivent moins de 10 ha.). En 2018 et pour la Belgique, 50 % des superficies en pommes de terre étaient cultivées par moins de 5 % des entreprises avec pommes de terre, et 20 % étaient cultivées par 1 % des entreprises⁷.

En ce qui concerne la superficie, la Belgique a cultivé 93.331 ha de pommes de terre en 2018, sur un total de 1,3 million d'ha en terre agricole (Statbel).⁸ Depuis une quinzaine d'années, cette superficie a tendance à augmenter (graphique 3). En 2018, les superficies n'ont jamais été aussi importantes, et les estimations pour 2019 montrent qu'un nouveau record va être atteint.⁹

La culture des pommes de terre de conservation sont largement dominantes puisqu'elles occupent 89 % des superficies cultivées en pomme de terre (83.455 ha en 2018). Viennent ensuite les pommes de terre hâtives (8 %, soit 7.389 ha), et les plants de pommes de terre (3 %, soit 2.487 ha).

Les pommes de terre de conservation sont cultivées à part égale en Flandre et en Wallonie. Par contre, les hâtives sont une spécialité quasi exclusivement flamande (99 % des superficies en pommes de terre hâtives). Les plants sont aussi davantage cultivés en Flandre (59 % de la superficie). Mais il y a très peu de culture de plants en Belgique. Il s'agit d'une

⁷ Ces chiffres sur le nombre de cultivateurs de pommes de terre doivent toutefois être quelque peu relativisés car ils se fondent sur les déclarations de superficie réalisées par les agriculteurs aux régions (déclarations PAC). Or, certains agriculteurs non producteurs de pomme de terre déclarent des superficies en pomme de terre qu'ils ne cultivent pas eux-mêmes mais louent à des cultivateurs de pommes de terre.

⁸ Selon les fédérations Fiwap/PCA, les superficies sont un peu plus importantes que celles établies par Statbel: 94.428 ha (contre 93.331 ha). La différence pourrait être expliquée par la non prise en compte, dans les statistiques de Statbel, des superficies cultivées à l'étranger par des agriculteurs belges.

⁹ Globalement, la pomme de terre s'est surtout étendue au détriment de la betterave.

culture très hautement spécialisée et les plants utilisés en Belgique proviennent principalement des Pays-Bas, via l'industrie de transformation. Les cultivateurs de pommes de terre (patatiers) belges dépendent donc du secteur industriel pour le choix des types de pomme de terre à cultiver et pour l'approvisionnement en plants.

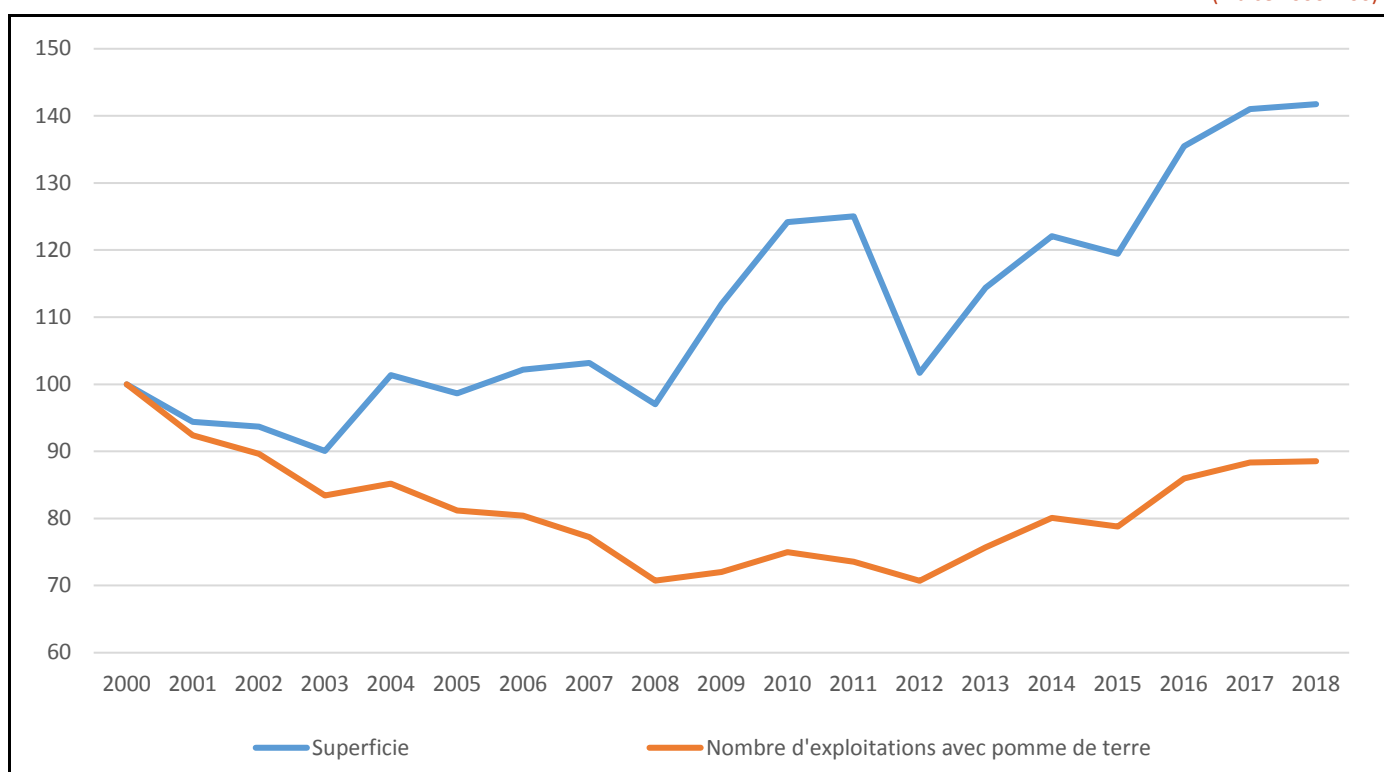
Les principales provinces productrices sont la Flandre orientale et occidentale et le Hainaut. Ces trois provinces concentrent 62 % des superficies belges.

Au total, la Flandre compte pour 53 % des superficies et la Wallonie 47 % en 2018.

On assiste aussi à une concentration de la culture, et la superficie moyenne par exploitations est passée de 4,1 ha en 2008 à 7,0 ha en 2018¹⁰, soit une augmentation de la superficie moyenne de 5,5 % par an.

Graphique 3. Evolution du nombre d'exploitations avec pomme de terre (pdt) et de la superficie cultivée en pomme de terre

(Indice 2000=100)



Source : SPF Economie, Statbel

III.2.4 Variétés, rendements et productions

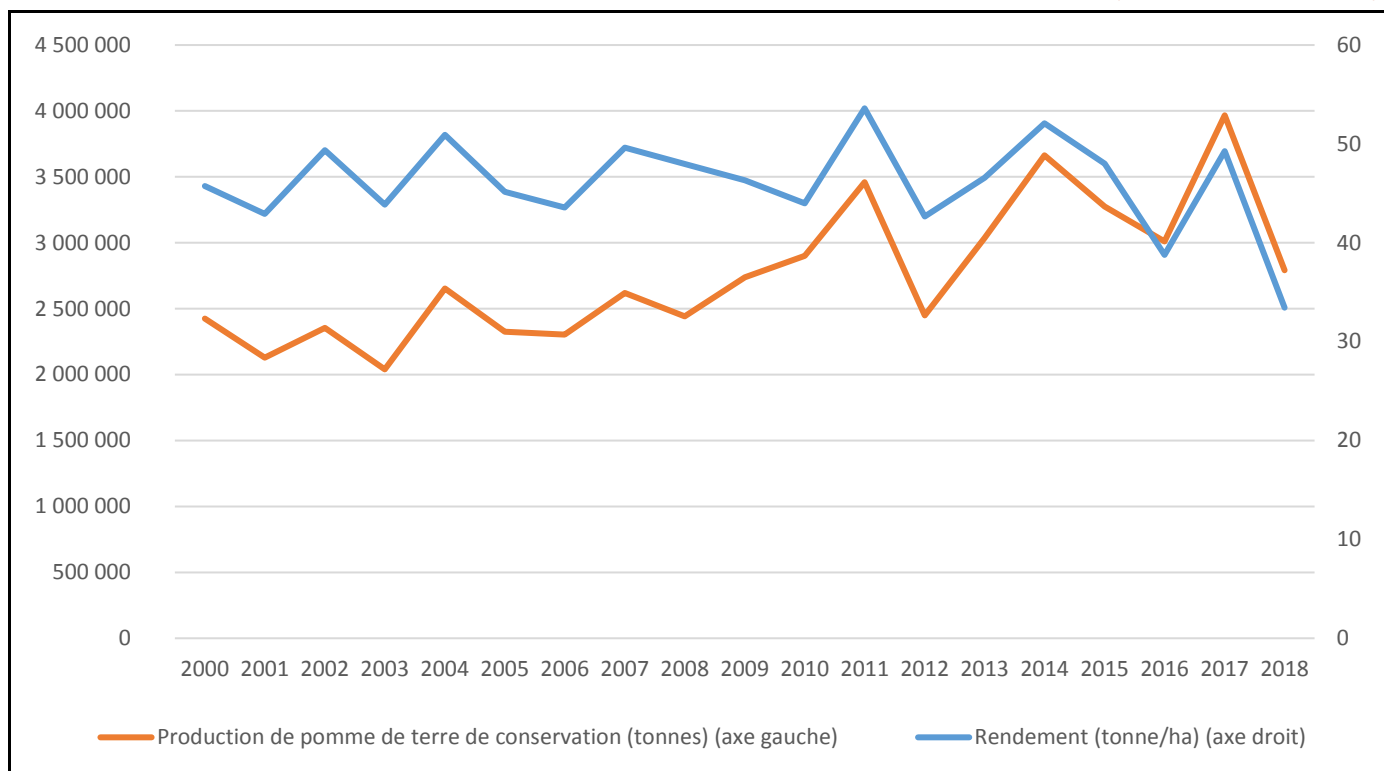
Parmi les pommes de terre de conservation, la variété Bintje a largement dominé dans le passé. Mais ces dernières années, elle est progressivement remplacée par d'autres variétés. Pour la transformation en frites, il s'agit de la Fontane, qui devient la variété dominante. Cette variété est plus productive (voir plus loin) au champ comme en usine tout en offrant une polyvalence considérable. Selon les estimations des fédérations Fiwap/PCA, Bintje n'occupe plus que 20 % des superficies de pommes de terre de conservation, alors qu'elle en occupait encore 67 % il y a 10 ans. Fontane a suivi l'évolution inverse, passant de 5 % à 40 %. D'autres variétés pour ce segment sont : Challenger, Innovator et Markies. Pour le marché du frais, les variétés les plus importantes sont : Nicola, Charlotte, Alegria entre autres. Finalement, les variétés les plus plantées pour la production de chips sont le VR808 et Lady Claire.

¹⁰ La superficie moyenne par cultivateur de pommes de terre est en réalité probablement plus importante (voir note de bas de page 8).

Sur les 12 dernières années, les rendements bruts (sortie champ) ont tendance à stagner, voire à régresser légèrement. La production a connu une période de forte augmentation, entre 2008 et 2014, liée bien sûr à la progression importante des superficies (graphique 4).

Graphique 4. Evolution des rendements et de la production des pommes de terre de conservation en Belgique

(en tonnes, et en tonnes/ha)

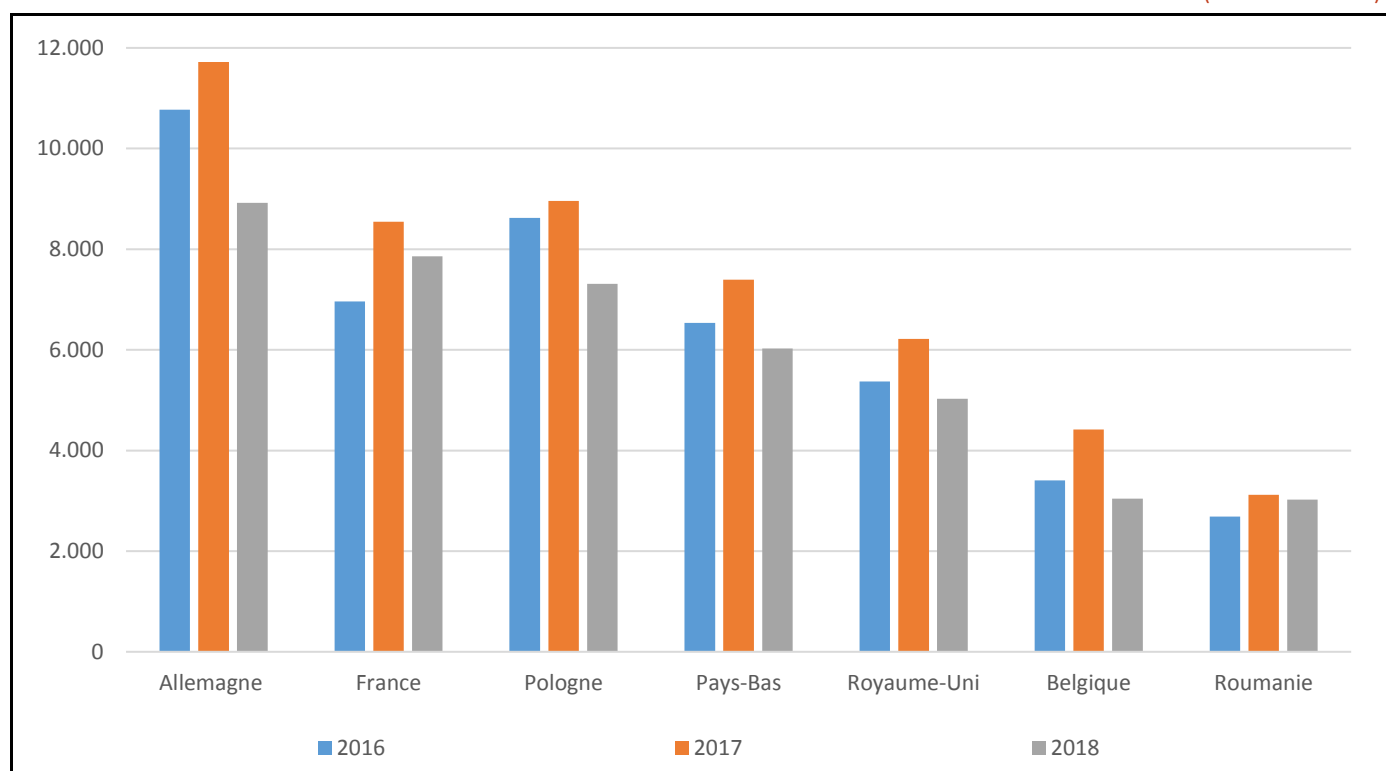


Source : SPF Economie, Statbel

En termes de production, la Belgique est le 6^{ème} producteur européen, avec 4,4 millions de tonnes en 2017 (toutes variétés confondues, et y compris les plants), et un peu plus de 3 millions de tonnes en 2018 (qui fut une très mauvaise année dans toute l'Europe, à cause de la sécheresse).

Graphique 5. Production de pommes de terre dans les principaux pays producteurs européens

(en milliers tonnes)



Source : Eurostat

En 2018, au sein de l'Union européenne, les pommes de terre étaient cultivées sur une superficie agricole de 1,7 millions d'hectares, autrement dit 1,6 % des terres arables. La production de pommes de terre est fortement concentrée au sein de sept pays de l'Union.

Aux Pays-Bas et en Belgique, la superficie agricole destinée à la culture de pommes de terre, représentait respectivement 15,8 % et 11,1 % des terres arables. La superficie totale consacrée à la pomme de terre a presque diminué de moitié entre 2000 et 2018 dans l'Union européenne. Hormis la France et la Belgique, les autres pays de l'Union européenne (surtout la Pologne) ont vu leur superficie agricole destinée à la pomme de terre chuter.

Avec une part de 17,8 %, c'est la Pologne qui possédait en 2018 les plus grandes superficies de champs de pommes de terre de toute l'Union Européenne. Suivaient l'Allemagne (14,9 %), la France (11,8 %), la Roumanie (9,9 %), les Pays-Bas (9,7 %), le Royaume-Uni (7,2 %) et la Belgique (5,5 %).

En 2018, l'Union européenne (UE-28) a produit 52 millions de tonnes de pommes de terre, soit un tiers de moins qu'en 2000, à cause notamment de la diminution de la production en Pologne. L'Allemagne a fourni 17,2 % de la production européenne de pommes de terre devant la France (15,2 %), la Pologne (14,3 %), les Pays-Bas (11,6 %), le Royaume-Uni (9,7 %), la Belgique (5,9 %) et la Roumanie (5,7 %). Ces sept pays produisent près de 80,0 % des pommes de terre de l'Union Européenne.

III.2.5 Evolution des prix au producteur

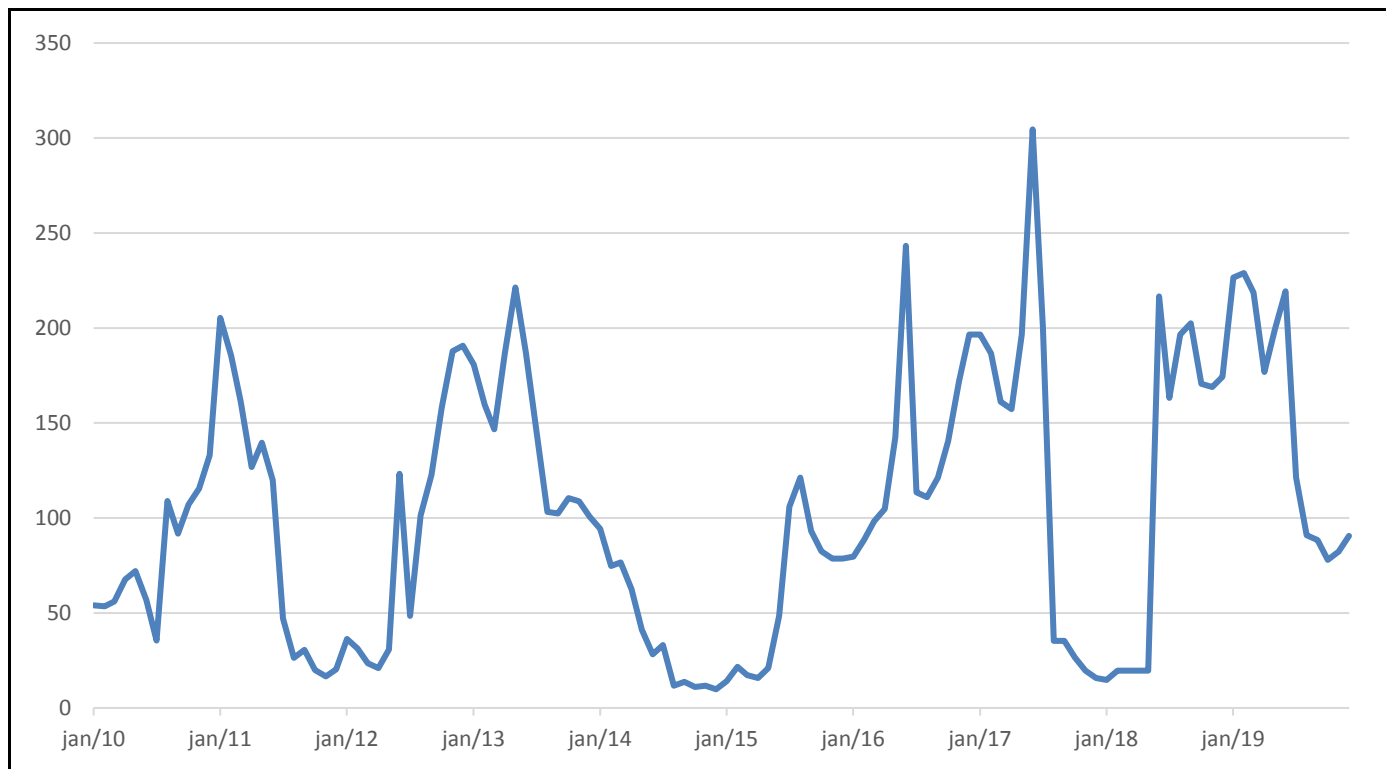
III.2.5.1 Prix au producteur en Belgique

Dans ses statistiques de prix au producteur, Statbel se réfère aux prix relevés sur le marché libre par la Fiwap/PCA. Suivant la période de l'année, il s'agit du prix des pommes de terre de conservation (le prix de Bintje, auquel s'ajoute depuis quelques années celui de Fontane), et celui des pommes de terre hâtives durant les périodes où elles sont seules ou dominantes sur le marché (généralement en juin et juillet).

Le prix sur le marché libre est très variable d'une année à l'autre et peut évoluer très rapidement au cours de l'année. Le marché libre ne concerne que les pommes de terre de conservation destinées à l'industrie. Pour le marché du frais ou pour la filière chips, le marché est très majoritairement contractuel.

Graphique 6. Evolution des prix pommes de terre sur le marché libre (bintje)

(indice 2010=100)



Source : SPF Economie, Statbel.

Concernant le marché libre en Belgique, deux cotations sont réalisées :

- Celle de la Fiwap/PCA, réalisée tous les mardis matin, après contact avec des acheteurs, des industriels et des producteurs ;
- Celle de Belgapom (Association du Négoce et de l'Industrie Belges de la pomme de terre), la plus suivie. Elle est réalisée tous les vendredis et provient de 8 acheteurs (4 transformateurs et 4 négociants).

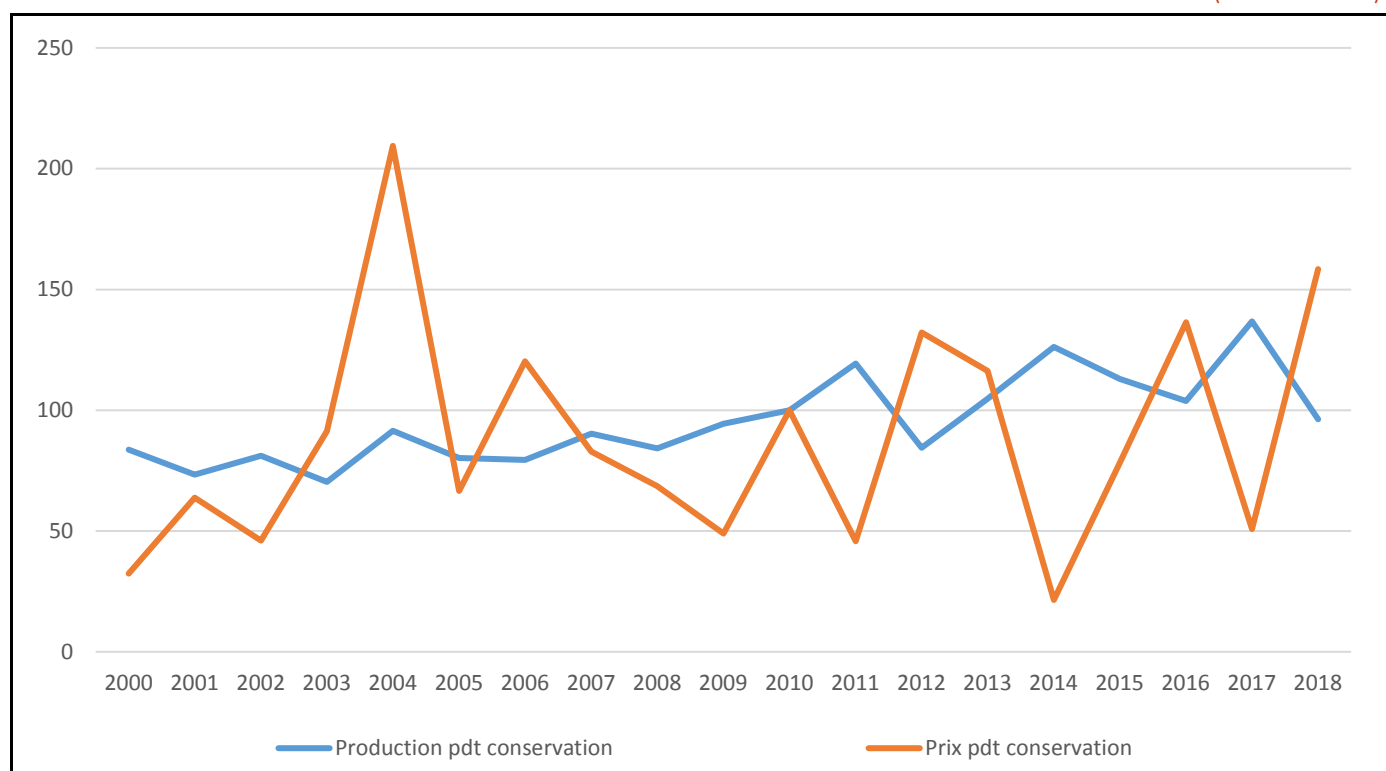
Par ailleurs, le système POMMAK a été lancé il y a 2 ans. Il est développé grâce à la collaboration multiple entre l'Agrofront¹¹, Belgapom, la Fiwap et le PCA. Pommak concerne le marché libre des pommes de terre à destination de la transformation industrielle, du marché intérieur du frais ou de l'export de pomme de terre fraîche (les contrats de pré-saison n'entrent donc pas en ligne de compte).

Le graphique 7 présente l'évolution des prix moyens annuels des pommes de terre de conservation et de la production. On remarque que, à l'exception de l'une ou l'autre année, il y a une corrélation entre l'évolution des prix à la production et la production des pommes de terre de conservation. En effet, le prix monte quand la production diminue et inversement.

¹¹ L'Agrofront réunit 3 syndicats agricoles : le BoerenBond, la Fédération Wallonne des Agriculteurs (FWA) et l'Algemeen Boeren-syndicaat (ABS).

Graphique 7. Evolution de la production et du prix des pommes de terre (pdt) de conservation en Belgique

(Indice 2010=100)



Source : SPF Economie, Statbel

Toutefois, une grande partie des pommes de terre est commercialisée sous contrat (la Fiwap estime que 70 % à 75 % des ventes se réalisent sous contrat).

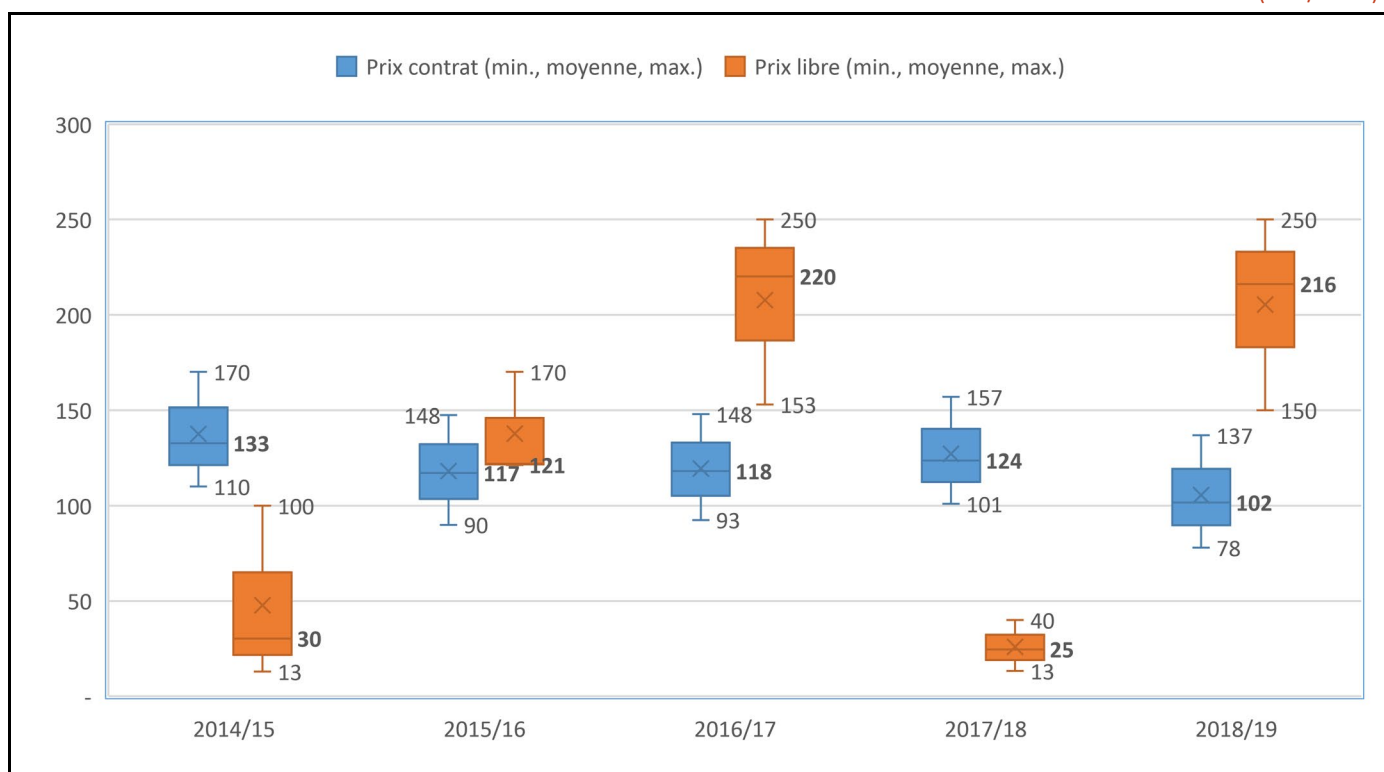
Comme il a été expliqué, les prix sur le marché libre font l'objet de plusieurs cotations. Pour les prix sous contrat, Belgapom interroge hebdomadairement, durant la période de récolte, les opérateurs sur les prix contractuels pratiqués et établit une moyenne. Pour les pommes de terre hâtives, le suivi commence en juin, et en août pour les pommes de terre de conservation.

Le tableau suivant synthétise les informations sur les prix de Bintje (pomme de terre de conservation) sur le marché libre et sous contrat qui sont collectées par Belgapom. On remarque que les prix sous contrat sont beaucoup plus stables d'une année à l'autre. Ils évoluent tout de même sensiblement et le prix moyen contractuel d'une campagne dépend du prix du marché libre de la campagne précédente. Les contrats, pour les pommes de terre de conservation, sont fixés au plus tard à la mi-mars, c'est-à-dire bien avant que ne démarre la campagne. Et donc le point de référence pour la fixation des prix est le prix pratiqué sur le marché libre au moment de la négociation des contrats. Par exemple, lors de la campagne 2017/2018, le prix sur le marché libre s'est effondré. Et donc le prix prévu par les contrats pour la campagne suivante (2018/2019) a été revu à la baisse : il se situait à 78 euros/tonne en début de campagne, alors qu'il était à 101 euros/tonne lors de la campagne précédente. Cette adaptation du prix des contrats en fonction du prix de la campagne précédente sur le marché libre se réalise en dehors de toute logique économique. Elle ne tient pas compte des prévisions de production, ni de l'évolution des coûts de production pour les cultivateurs de pommes de terre.

La variation des prix durant une campagne donnée est aussi, bien entendu, nettement moins forte pour les prix sous contrat que pour les prix sur le marché libre. Pour les prix contrat, il s'agit seulement d'un ajustement à la hausse lié aux coûts de conservation et aux pertes. Sur le marché libre, le prix dépend de l'offre et de la demande et peut connaître des hausses et des baisses importantes au cours d'une même campagne.

Graphique 8. Bintjes : prix sur le marché libre et sous contrat, minimum, moyenne (en gras) et maximum au cours de la campagne.

(Euro/tonne)



Source : d'après données Belgapom.

Le graphique permet de visualiser l'adaptation des prix sous contrat d'une campagne en fonction du prix libre de la campagne précédente.

Sur l'ensemble de la période considérée (les 5 dernières campagnes complètes), la moyenne pondérée pour les prix de Bintje sous contrat est de 100 euros/tonne¹². Celle-ci est plus élevée pour les prix sur le marché libre : 112 euros/tonne. Le marché libre est plus volatil et peut conduire à des situations financièrement très difficiles (comme lors de la dernière campagne), mais il est globalement plus rémunérateur.

III.2.5.2 La question des contrats

Pour le responsable de la Fiwap, le type de contrat entre le cultivateur de pommes de terre et l'industrie pratiqué en Belgique constitue la principale source de discussion entre producteurs et industriels. Une question centrale concerne le partage des risques de mauvaise récolte. Quand le cultivateur de pommes de terre ne peut pas remplir son engagement, comme ce fut le cas pour de nombreux producteurs lors de la dernière campagne 2018 à cause d'une récolte moins abondante, l'acheteur a contractuellement le droit d'aller sur le marché libre pour compenser le manque, et facturer les achats au cultivateur de pommes de terre. Dans une situation de faible récolte, les prix sur le marché libre sont beaucoup plus élevés que ceux prévus dans les contrats, et la différence est à charge du cultivateur de pommes de terre. En plus, la notion de « cas de force majeure » n'est pas spécifiée clairement.

Aux Pays-Bas, la notion de cas de force majeure existe pour toute la filière. La Vereniging voor de Aardappelverwerkende Industrie (VAVI) et Land- en Tuinbouw Organisatie Nederland (LTO) ont rédigé en 2012 un document sur les conditions générales de vente des pommes de terre entre les producteurs et l'industrie¹³. Dans ce document, il est sti-

¹² La pondération est mensuelle et est fondée sur les volumes de production. C'est la pondération établie par Statbel pour le calcul de son indice annuel des prix qui a été utilisée.

¹³ Algemene Voorwaarden voor de Koop en Contractteelt van Aardappelen in de Schakel Industrie/Teelt (<http://vavi.nl/app/uploads/2019/06/INKOOPVOORWAARDENTEELT2012.pdf>)

pulé que le producteur est systématiquement protégé en cas de force majeure. Mais si une parcelle ne produit pas le rendement espéré et le producteur ne peut fournir la quantité contractualisée, celui-ci est malgré tout obligé de compléter la livraison avec des productions de la même variété tirées d'autres parcelles et destinées au marché libre. Si cela n'est toutefois pas possible, alors le « cas de force majeure » est d'application.

Aux Pays-Bas, les contrats portent sur des surfaces (« hectarecontracten »), tandis qu'en Belgique, les contrats portent directement sur des quantités (« tonnagecontracten »), ce qui fait entièrement porter le risque de mauvaise récolte sur le cultivateur de pommes de terre.

Le représentant de Belgapom ajoute que les « contrats de tonnes » sont en effet un instrument pour couvrir la livraison d'un certain volume de pommes de terre par le producteur. Evidemment les rendements jouent un rôle, ainsi que les surfaces plantées. Certains producteurs surestiment les rendements de leurs parcelles, il en résulte un manque de volumes couverts par ses contrats. Il peut également arriver qu'un producteur soit attiré par les prix élevés sur le marché libre, ce qui peut entraîner un manque de volume dans les stockages pour livrer les volumes contractés, mais cela constitue des cas peu fréquents. Les éléments à l'origine du problème de livraison ne sont en fait pas toujours clairement identifiables.

D'autre part, Belgapom fait référence à l'encadrement pour les contrats pour les pommes de terre en Belgique. Dans le cadre de la commission agriculture contractuelle de la Ministre Laruelle, un avis a été négocié entre les maillons de la filière en 2006. Cet avis a été publié dans une brochure par le SPF économie et contient un aperçu de définitions et de recommandations pour le contenu minimal d'un contrat en pommes de terre.

Très récemment, en janvier 2020, les acteurs de la filière et les syndicats agricoles ont créé Belpotato.be, une organisation interprofessionnelle autour de la pomme de terre. Elle offrira une enceinte dans laquelle la problématique des contrats pourra être discutée en vue d'une adaptation vers une plus grande transparence et une meilleure prise en compte des risques liés aux conditions de production.

III.2.6 Evolution des prix au sein de la filière

III.2.6.1 Transformation et conservation de pommes de terre

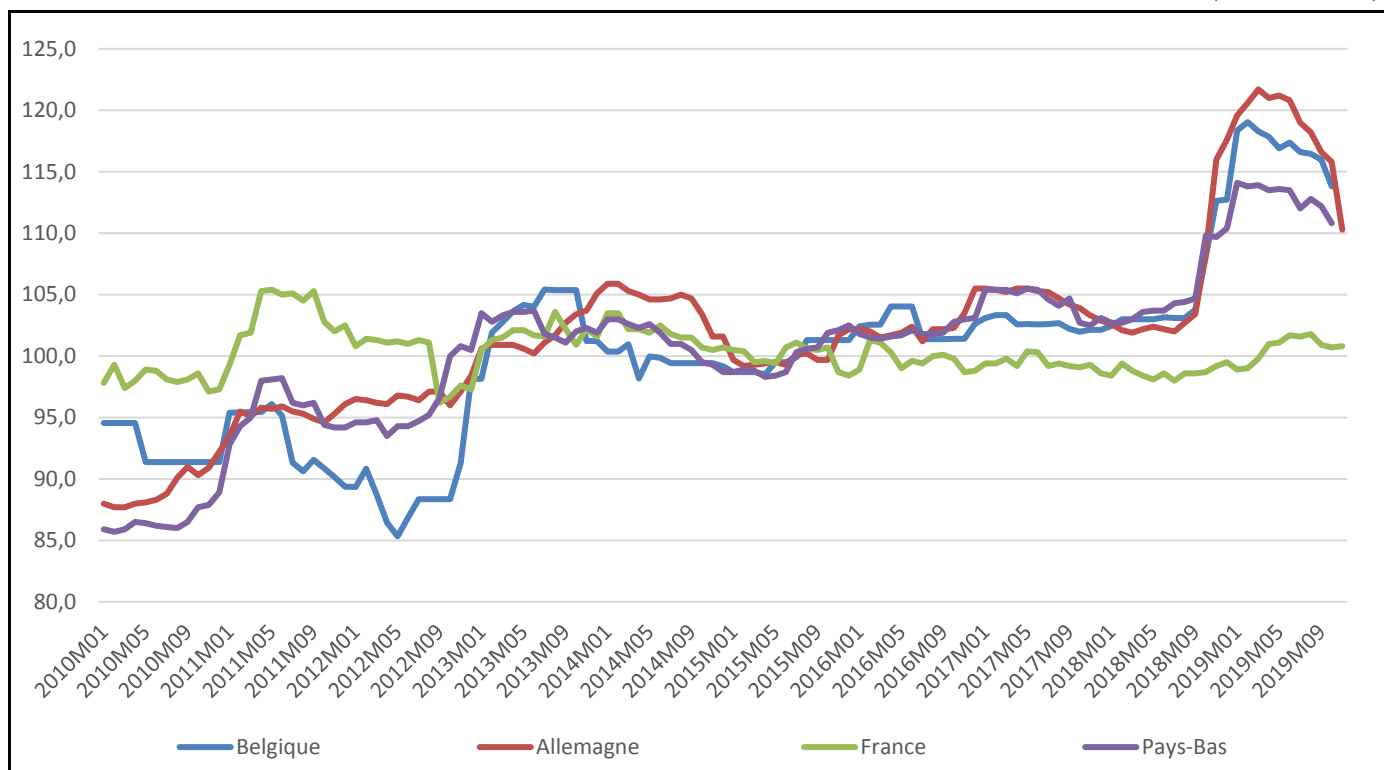
En Belgique, Statbel calcule un indice global pour la classe Nace d'activité 10.31 (transformation et conservation de pommes de terre). Les prix à la production dans l'industrie (transformation et conservation des pommes de terre) sont établis à partir des prix transmis par les industriels pour un certain nombre de produits finis (chips, croquette, frites surgelées, purée, ...). Ce sont les prix de vente pratiqués par l'industrie vers le commerce.

Les prix à la production dans l'industrie en Belgique et dans deux des pays voisins (l'Allemagne et les Pays-Bas) montrent une très forte augmentation à partir de septembre 2018, avec un mouvement de léger reflux à partir du printemps 2019. Cette augmentation est à mettre en lien avec l'augmentation du prix des pommes de conservation sur le marché libre observée suite aux mauvaises récoltes (sécheresse) de la campagne 2018-2019.

On peut aussi constater l'évolution contrastée des prix en France, qui sont beaucoup plus stables que dans les 3 autres pays.

Graphique 9. Evolution de l'indice de prix à la production industrielle en Belgique et les principaux pays voisins - Transformation et conservation de pommes de terre (Nace 10.31)

(Indice 2015=100)



Source : Eurostat.

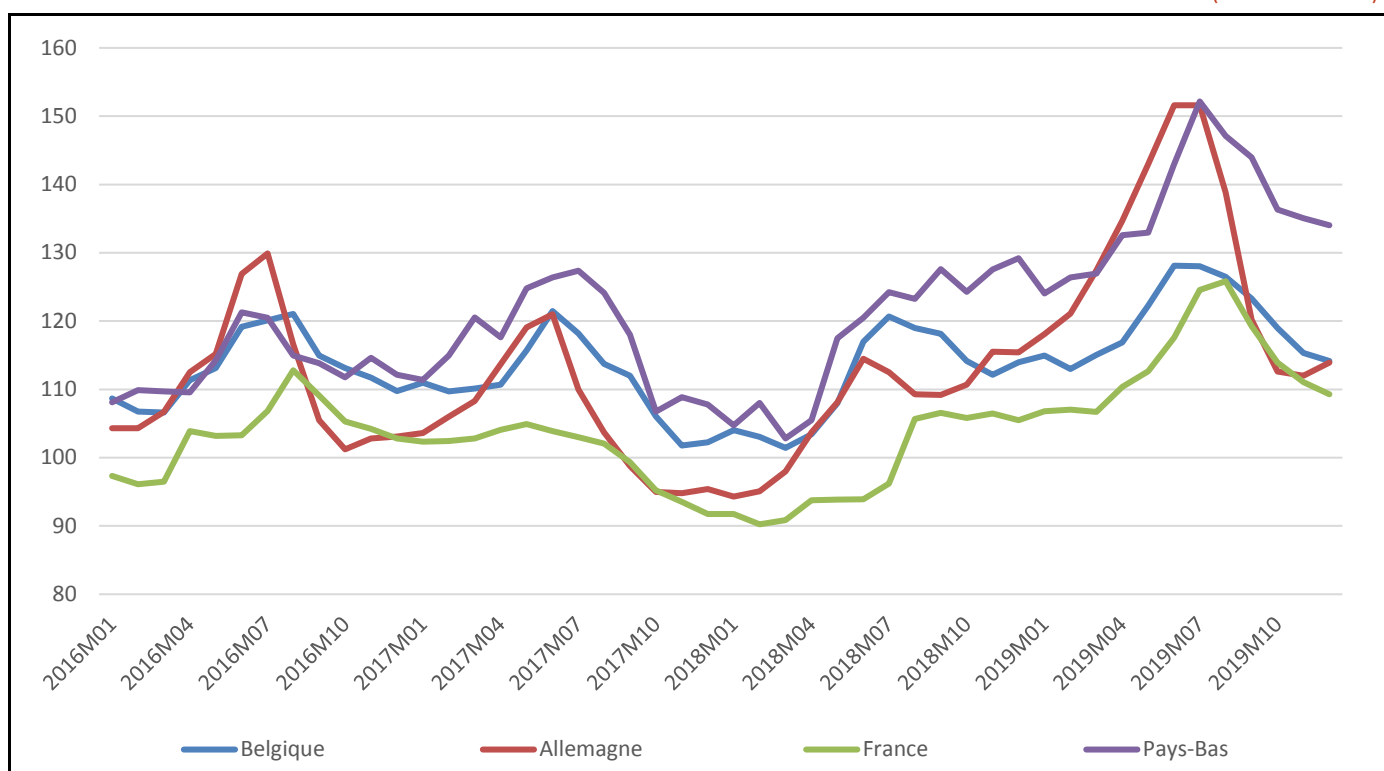
III.2.6.2 Prix à la consommation

L'indice harmonisé des prix à la consommation des produits de la pomme de terre englobe différents produits frais (pommes de terre de consommation) et surgelés (frites, croquettes, ...).

Les prix à la consommation présentent une évolution annuelle cyclique, avec un pic vers le mois de juillet ou août (c'est-à-dire juste avant les nouvelles récoltes de pommes de terre de consommation, à l'époque où les pommes de terre mises sur le marché sont des hâtives dont les prix sont toujours supérieurs), et un creux vers février-mars, quand l'offre est abondante. Mais pour la campagne 2018-2019, le niveau des prix est resté élevé, la baisse de la fin de l'hiver a été moins marquée que lors des années précédentes, et la hausse de juillet-août s'est dès lors traduite par un niveau record des prix. Avec la sécheresse de 2018, les stocks ont atteint des niveaux relativement bas, peu de volumes ont été mis sur le marché libre. Il faut constater que l'augmentation des prix à la consommation s'est réalisée anticipativement à celle des prix industriels, les stocks des pommes de terre pour le frais ayant diminué plus rapidement que ceux des pommes de terre pour l'industrie. La comparaison de l'évolution des prix à la consommation avec le prix industriel est toutefois délicate car ce prix à la consommation inclut le prix des produits surgelés mais aussi celui des pommes de terre fraîches (dont le poids représente 60 % de l'indice des prix à la consommation), qui ne passe pas par les mêmes circuits industriels. De la même manière, la comparaison de l'évolution des prix à la consommation finale avec celui des prix aux agriculteurs présente la même difficulté. Les prix qui sont suivis au niveau des agriculteurs sont ceux des pommes de terre destinées à l'industrie (Bintje et Fontane), c'est-à-dire des pommes de terre qui ne se retrouvent pas dans les rayons du frais dans le commerce de détail. La comparaison de l'évolution des prix industriels avec les prix aux producteurs demande aussi de la prudence car ces derniers prix sont ceux du marché libre tandis que beaucoup de pommes de terre destinées à l'industrie sont échangées sous contrat.

Graphique 10. Evolution de l'indice des prix à la consommation des produits de pommes de terre, Belgique et les pays voisins

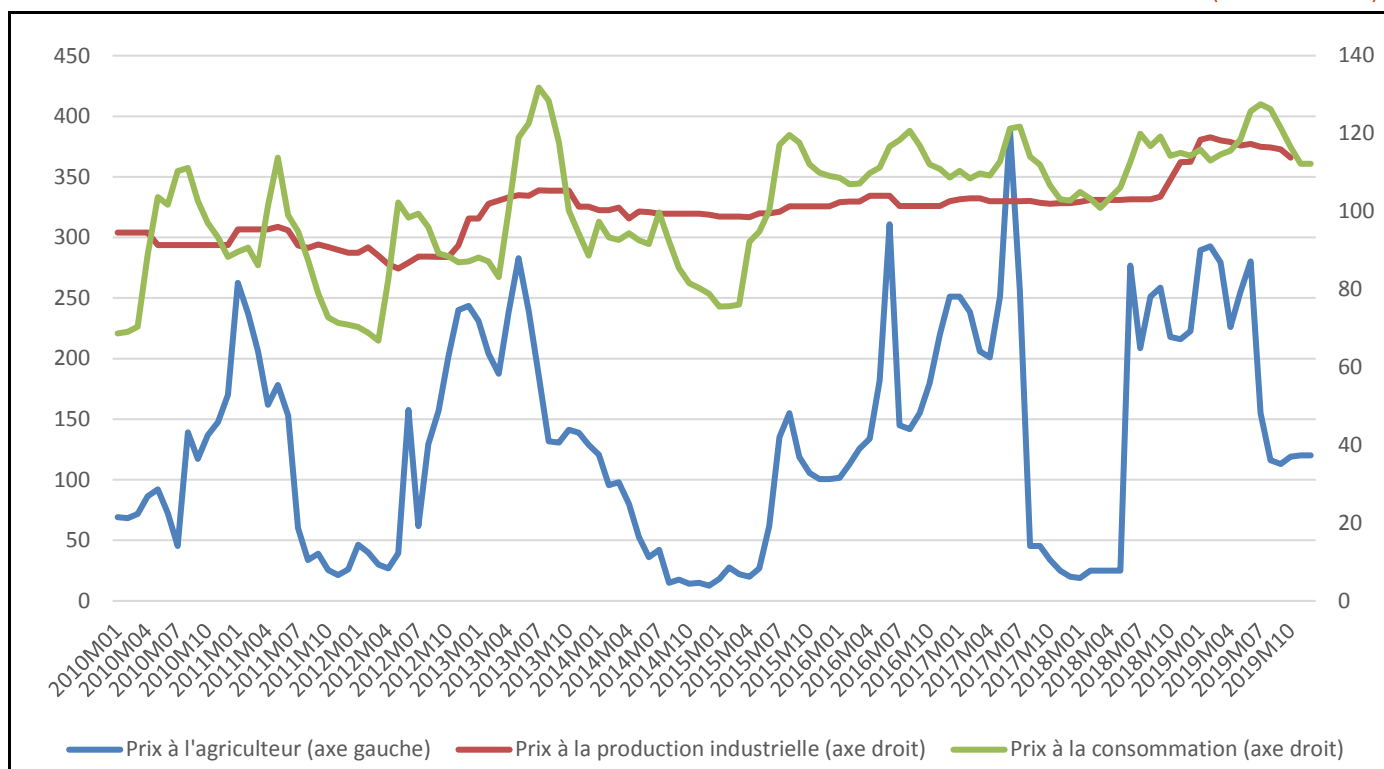
(Indice 2015=100)



Source : SPF Economie, Statbel.

Graphique 11. Evolution des prix des pommes de terre à l'agriculteur, à la production industrielle et à la consommation en Belgique

(Indice 2015=100)



Source : SPF Economie, Statbel.

III.2.7 Rentabilité de la culture des pommes de terre en Belgique

Les données publiques du Réseau européen d'Information Comptable Agricole (RICA), qui est géré par les régions en Belgique, ne permettent pas d'avoir une estimation directe de la rentabilité de la culture des pommes de terre en Belgique. En effet, la culture des pommes de terre se caractérise par un système de rotation avec d'autres grandes cultures (céréales, betteraves, lin, ...). La typologie RICA ne distingue donc pas une orientation technico-économique des « Exploitations spécialisées en culture de pommes de terre ». Les données des cultivateurs de pommes de terre entrent dans la catégorie des « Exploitations spécialisées en grandes cultures » (OTE 1), et plus généralement dans la sous-catégorie « Exploitations spécialisées en grandes cultures de type général » (OTE 16). Les rentabilités qui peuvent être calculées à partir de la base de données publique concerne l'ensemble de l'assolement.

Les administrations régionales en charge du réseau comptable (Afdeling Monitoring en Studie pour la Flandre et la Direction de l'Analyse Economique Agricole pour la Wallonie) réalisent toutefois des analyses plus détaillées qui conduisent à des estimations de cultures spécifiques, telles que la pomme de terre.

III.2.7.1 La rentabilité de la culture des pommes de terre en Région wallonne

Dans son rapport annuel intitulé « Performances et rentabilité en agriculture wallonne »¹⁴, la DAEA en collaboration avec le Centre d'Economie agricole de Marloie présente des estimations de la rentabilité de la culture des pommes de terre. La rentabilité y est exprimée en marge brute en euro/ha qui est la différence entre le revenu et les charges opérationnelles (variables). Avec cette marge, il faut couvrir les charges fixes, les amortissements et le coût du travail familial.

Tableau 1. Marge brute de la culture de la pomme de terre, Wallonie.

	(Euros/ha)						
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Moyenne 2012-2017
Produit principal	6.377	5.752	4.329	5.250	5.963	4.181	5.309
Coût (charges opérationnelles)	1.683	1.621	1.808	1.584	1.736	1.828	1.710
Plants	628	651	682	640	601	884	681
engrais	426	437	430	386	397	355	405
produits phyto	614	516	681	538	718	569	606
Autres	15	17	15	20	20	20	18
Marge brute	4.694	4.131	2.521	3.666	4.227	2.353	3.599

Source : La DAEA, le Centre d'Economie agricole de Marloie.

La marge brute est très variable selon les années. En 2017, la marge brute s'élève à 2.353 euros/ha, le niveau le plus bas dans la période étudiée. L'étude montre aussi la grande variabilité entre les exploitations agricoles. En 2015, la marge brute était comprise entre moins de 2.000 euros/ha et plus de 6.000 euros/ha parmi les exploitations participant au RICA.

Dans les charges opérationnelles, ce sont les plants qui représentent le poste le plus important (40 % des coûts en moyenne sur la période 2012-2017), suivis par les produits phytosanitaires (35 %) et les engrais (24 %).

Une extrapolation a été réalisée pour les années 2018 et 2019. Pour le produit principal, l'extrapolation est fondée sur l'évolution de la valeur de la production régionale en Wallonie. Pour 2017, cette valeur provient des comptes économiques agricoles établis par Statbel¹⁵. La valeur régionale est estimée à partir de la valeur nationale (comptes écono-

¹⁴

<https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/21897/Performances+et+rentabilite%C3%A9+en+agriculture+wallonne+2017.pdf/3e9ba3e3-7881-46f7-9557-3f19b856818d>

¹⁵ Pour 2019, ces valeurs ne sont encore que provisoires.

miques nationaux de Statbel) qui a été ventilée entre les deux régions sur base des superficies de pomme de terre de conservation. Ces valeurs régionales totales ont été ramenées à des valeurs par hectare sur base des statistiques de superficie en pomme de terre de conservation. Les coûts sont estimés à partir de l'évolution des prix des différents facteurs de production, publiés par Statbel. Les résultats de cette extrapolation figurent en annexe 1.

L'estimation montre une marge brute extrêmement faible en 2018 (1.762 euros/ha), elle atteint seulement la moitié de la moyenne 2013-2017 (3.599 euros/ha). Il s'agit d'une conséquence de l'importante chute des rendements liée à la sécheresse. En 2019, la marge brute remonte quelque peu (2.213 euros/ha), mais elle reste très inférieure à la moyenne 2013-2017.

III.2.7.2 La rentabilité de la culture des pommes de terre en Région flamande

En 2015, l'administration agricole de la Région Flamande a réalisé une étude spécifique sur la rentabilité de la culture des pommes de terre en Flandre¹⁶. Des calculs sont aussi actualisés jusqu'en 2017 dans les rapports annuels de l'administration sur la rentabilité de l'agriculture. Ces calculs vont jusqu'au résultat d'exploitation, qui tient compte du coût du travail familial et des coûts fixes.

Pour la culture des pommes de terre de conservation, le revenu d'exploitation familial (c'est-à-dire le revenu disponible pour la rémunération du travail familial) reste positif pour toutes les années de la période 2009-2017, sauf pour deux années (2011 et 2014) (tableau 3). De plus, en 2017, ce revenu n'a pas été suffisant pour couvrir la rémunération du travail familial. Le revenu net d'exploitation est donc négatif pour trois années sur 9 (ce sont des années avec des prix très bas). En moyenne sur la période 2012-2017, il est de 749 euros/ha. Ce résultat est toutefois nettement plus élevé que celui des autres grandes cultures, telles que le blé d'hiver (276 euros/ha en moyenne sur la période 2009-2017), l'orge d'hiver (69 euros/ha) et la betterave (-42 euros/ha).

En ce qui concerne les coûts variables, comme en Wallonie, le poste le plus important sont les plants (35 % en moyenne sur la période 2013-2017), viennent ensuite les produits phytosanitaires (30 %). On constate que l'ensemble des coûts (variables et fixes) sont relativement stables par rapport à la valeur de la production. Au final, le revenu d'exploitation familial est étroitement dépendant de la valeur de la production et du prix des pommes de terre au producteur, comme le montre le graphique 12.

Les calculs de rentabilité effectués par la Région Flamande portent aussi sur la culture des pommes de terre hâtives. Ils montrent que le revenu d'exploitation familial par hectare de ces dernières est en général plus faible que celui obtenu avec la culture des pommes de terre de conservation. En moyenne, sur la période 2012-2017, il s'élève à 801 euros/ha pour les pommes de terre hâtives (contre 1489 euros/ha pour les pommes de terre de conservation). En tenant compte de la rémunération du travail familial (906 euros/ha), le résultat net par exploitation devient négatif (-105 euros/ha).

¹⁶ Bergen D., Deuninck J., Vrints G., & Van der Straeten B. (2015) "Aardappelen – Rentabiliteits- en kostprijsanalyse op basis van het Landbouwmonitoringsnetwerk", *Departement Landbouw en Visserij*, Brussel.

Tableau 2. Revenu d'exploitation de la culture de la pomme de terre de conservation, Flandre.

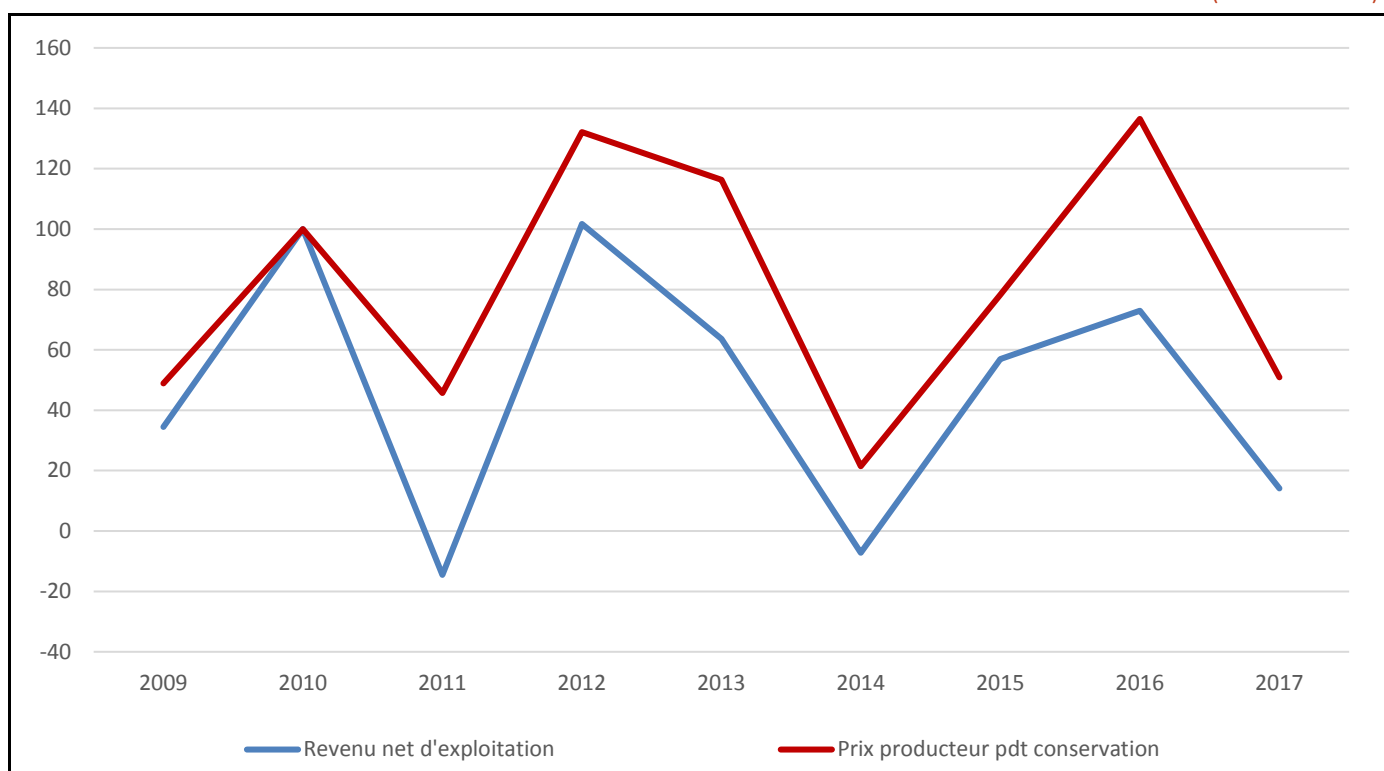
(Euro/ha)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Moyenne 2012 - 2017
Taille de l'échantillon	152	149	163	162	159	160	142	139	143	151
Superficie (ha)	9,24	10	10	10	11	12	13	14	13	12
Produit total	4221,98	6181	3036	6753	5622	3837	5585	6090	4445	5389
Ventes	4189,39	6155	2997	6714	5589	3813	5560	6065	4403	5357
Revenus divers	32,59	26	39	39	33	24	25	25	42	31
Coûts variables totaux	-2047,00	-1953	-2109	-2272	-2238	-2418	-2226	-2371	-2408	-2322
Semences et plants	-673,40	-595	-688	-724	-732	-839	-768	-776	-927	-794
Fertilisants	-311,36	-254	-289	-315	-329	-298	-324	-302	-268	-306
Produits phytosanitaires	-606,18	-591	-628	-684	-620	-771	-631	-784	-664	-692
Energie	-91,43	-127	-153	-172	-172	-155	-131	-118	-139	-148
Travail à façon	-307,49	-322	-325	-347	-349	-317	-337	-354	-388	-349
Coûts commerciaux	-22,00	-22	-12	-13	-8	-8	-11	-10	-8	-10
Autres coûts	-35,14	-43	-14	-17	-29	-30	-23	-26	-15	-23
Solde brut	2174,98	4228	927	4482	3384	1419	3359	3719	2037	3067
Coûts fixes totaux	-1155,47	-1272	-1356	-1476	-1503	-1631	-1675	-1564	-1619	-1578
Amortissements	-388,44	-454	-479	-512	-550	-568	-577	-458	-451	-519
Intérêt fictif	-143,71	-151	-162	-173	-179	-184	-183	-173	-161	-175
Améliorations foncières	-56,59	-65	-63	-62	-73	-83	-92	-88	-87	-81
Salaires	-103,94	-105	-102	-126	-129	-140	-136	-142	-140	-135
Fermage	-415,71	-435	-505	-555	-524	-607	-632	-638	-712	-611
Autres coûts fixes	-47,08	-62	-44	-48	-48	-50	-55	-64	-70	-56
Revenu d'exploitation familial	1019,50	2955	-429	3005	1881	-213	1684	2155	418	1489
Rémunération travail familial	-850,42	-706	-672	-780	-739	-727	-735	-758	-698	-740
Revenu net d'exploitation	169,08	2249	-1101	2226	1142	-939	950	1397	-281	749

Source : Région flamande.

Graphique 12. Pommes de terre de conservation : évolution du prix au producteur et de revenu d'exploitation familial, Flandre.

(Indice 2010=100)



Source : SPF Economie, Statbel, Région flamande.

Comme pour la Région wallonne, un exercice d'extrapolation est proposé pour les années 2018 et 2019. Pour la valeur de la production par hectare, il prolonge la donnée de 2017 en appliquant un coefficient d'évolution fondé sur la valeur de la production nationale de pomme de terre de conservation (tirée des comptes économiques agricoles (CEA) nationaux de Statbel) qui a été ventilée entre les deux régions sur base des superficies de pomme de terre de conservation. Pour les coûts variables des facteurs de production, l'extrapolation est établie à partir de l'évolution des prix pour les différents facteurs (indices Statbel). Pour les coûts fixes (tels que l'amortissement), ce sont les évolutions des différentes rubriques concernées dans les CEA nationaux qui fournissent les coefficients d'évolution annuelle nécessaires à l'extrapolation (tableau 2).

Ces estimations montrent qu'en 2018, le revenu d'exploitation familial est négatif. Ce revenu redevient positif en 2019, mais il reste à un niveau faible, bien inférieur à la moyenne 2013-2017. Ce revenu 2019 devient dès lors négatif quand il est pris en compte la rémunération du travail familial (voir annexe 1).

III.3 Importance économique de l'industrie et du commerce de gros de la pomme de terre

Ce chapitre présente le nombre d'entreprises, l'emploi (en équivalents temps plein, ETP) et le chiffre d'affaires de l'industrie et du commerce de gros de la pomme de terre. Le chiffre d'affaires analysé dans ce chapitre est le chiffre d'affaires total d'un secteur. En d'autres termes, il représente le chiffre d'affaires de toutes les entreprises du secteur et englobe le chiffre d'affaires domestique et celui généré par les activités d'exportations de ces entreprises.

En 2018¹⁷, le secteur le plus important de l'industrie et du commerce de gros de la pomme de terre, tant au niveau du chiffres d'affaires qu'au niveau de l'emploi, était celui de la fabrication de préparations surgelées (NACE 10312). C'est également ce secteur qui est caractérisé par la taille moyenne des entreprises la plus conséquente (tant au niveau du

¹⁷ Dernières données disponibles.

chiffre d'affaires qu'au niveau de l'emploi). Ceci peut être expliqué par le fait qu'une grande majorité de la production de l'industrie de transformation de pomme de terre est exportée.

Le commerce de gros lié à la pomme de terre (NACE 46311 et 46382) génère un chiffre d'affaires moins important que l'industrie et emploie moins de personnes. La taille moyenne des entreprises actives dans le commerce de la filière est nettement plus petite que celle des entreprises actives dans l'industrie.

Tableau 3. Nombre d'entreprises, chiffre d'affaires et emploi de l'industrie et du commerce de gros de la pomme de terre en 2018

(en unités, en millions d'euros, en ETP)

Branches d'activités	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires	Taille moyenne de l'entreprise (en ETP)	Emploi	Emploi moyen par entreprise
10311-Transformation et conservation de pommes de terre	41	939	23	1.489	36
10312-Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre	14	2.148	153	3.388	242
46311-Commerce de gros de pommes de terre	111	665	6	282	3
46382- Commerce de gros de préparations surgelées à base de pommes de terre	34	127	4	82	2

Source : Statbel, ONSS, calculs propres

Les sections suivantes de ce chapitre retracent l'évolution du nombre d'entreprises, du chiffre d'affaires et de l'emploi dans les industries et le commerce de gros de la pomme de terre.

III.3.1 Evolution du nombre d'entreprises

Le tableau ci-dessous précise le nombre d'entreprises actives¹⁸ au sein des secteurs relatifs à la transformation et le commerce de gros de la pomme de terre. Sur la période d'analyse (2010-2018), le nombre d'entreprises actives au sein des secteurs industriels de la pomme de terre a diminué passant de 48 à 41 pour l'industrie de conservation et de transformation de pommes de terre (NACE 10311) et allant de 17 à 14 pour la fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre (NACE 10312).

Pour le commerce de gros de pommes de terre (NACE 46311), le nombre d'entreprises en activité a augmenté sur base annuelle significativement en 2012 (102 contre 80 en 2011) puis s'est stabilisé les années suivantes aux alentours de la centaine. En ce qui concerne le commerce de gros de préparations surgelées à base de pommes de terre (NACE 46382), moins de firmes sont restées actives en 2018 (34) qu'en 2012 (38).

Tableau 4. Evolution du nombre d'entreprises par secteur (2010-2018)

(En unités ou en %)

Branches d'activité	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	TCAM ¹⁹ (%)
10311-Transformation et conservation de pommes de terre	48	51	46	45	41	40	42	42	41	-2,0
10312-Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre	17	15	14	13	13	12	11	12	14	-2,4
46311-Commerce de gros de pommes de terre	75	80	102	104	111	105	110	113	111	5,0
46382- Commerce de gros de préparations surgelées à base de pommes de terre	38	40	38	37	36	34	31	34	34	-1,4

Source : Statbel, calculs propres.

¹⁸ Il s'agit des entreprises actives sur le marché domestique belge. Par entreprises actives on entend les entités légales, éventuellement regroupées par groupement au sein d'un même secteur NACE. Si un groupe comprend des entités légales exerçant leurs activités dans plusieurs maillons de la filière de pommes de terre, comme par exemple, la production et le commerce, alors, elles ne sont pas regroupées.

¹⁹ Taux de croissance annuel moyen.

III.3.2 Chiffre d'affaires total

Le **chiffre d'affaires total** d'un secteur représente le chiffre d'affaires de toutes les entreprises du secteur et englobe le chiffre d'affaires domestique et celui généré par les activités d'exportations de ces entreprises.

Le secteur de la **Transformation et conservation de pommes de terre (NACE 10311)** a vu son chiffre d'affaires total progresser de manière régulière entre 2010 (779 millions d'euros) et 2014 (1.082 millions d'euros), soit une augmentation annuelle moyenne de 8,6 %. Dès 2015, le chiffre d'affaires de ce secteur a diminué à cause des moins bonnes performances de ses deux principales firmes. En 2018, il s'élevait à 939 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires total de la **Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre (NACE 10312)** a suivi une trajectoire continue à la hausse entre 2010 (1,1 milliard d'euros) et 2018 (2,1 milliards d'euros). Quasi toutes les entreprises actives dans ce secteur ont profité de la croissance de leur chiffre d'affaires total.

Le chiffre d'affaires total **du commerce de gros de pommes de terre (NACE 46311)** a grimpé entre 2010 (446 millions d'euros) et 2012 (636 millions d'euros) sous l'impulsion de la firme dominante, soit une hausse annuelle moyenne de 19,4 %. A partir de 2013, cette entreprise a exercé une autre activité principale entraînant une chute du chiffre d'affaires total du commerce de gros de pommes de terre. A partir de 2016, ce secteur a de nouveau généré un chiffre d'affaires similaire à celui de 2012 grâce au développement de la nouvelle firme dominante du marché. En 2018, ce secteur a généré un chiffre d'affaires de 665 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires total **du commerce de gros de préparations surgelées de pommes de terre (NACE 46382)** a culminé en 2011 à 135 millions d'euros puis s'est érodé suite au retrait de deux firmes importantes. En 2017, ce secteur a retrouvé un chiffre d'affaires (130 millions d'euros) similaire à celui de 2011 grâce à la firme dominante.

Tableau 5. Evolution du chiffre d'affaires total dans l'industrie et le commerce de gros de la pomme de terre (2010-2018)

(En millions d'euros ou en %)

Branches d'activité	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	TCAM (%)
10311-Transformation et conservation de pommes de terre	779	881	944	986	1.082	948	932	933	939	2,4
10312-Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre	1.099	1.373	1.324	1.336	1.513	1.563	1.831	1.964	2.148	8,7
46311-Commerce de gros de pommes de terre	446	593	636	555	451	476	649	682	665	5,1
46382- Commerce de gros de préparations surgelées à base de pommes de terre	98	135	126	118	117	110	110	130	127	3,3

Source : Statbel, calculs propres.

III.3.3 Emploi

Les données de l'emploi proviennent des déclarations soumises à l'ONSS. Ces déclarations ne concernent donc que les emplois salariés.

En ce qui concerne l'emploi, la **Transformation et conservation de pommes de terre** a connu un maximum de 1.663 équivalents temps plein en 2013 (contre seulement 989 ETP en 2012) suite entre autres à la création d'une filiale d'un groupe étranger en Belgique. Au cours des années suivantes, des restructurations d'entreprises dominantes ainsi que la reprise d'une firme par un groupe appartenant à la fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre ont engendré des réductions de personnel. En 2018, la Transformation et conservation de pommes de terre comptait 1.489 équivalents temps plein.

Le nombre d'équivalents temps plein occupés dans la **Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre** a augmenté sans interruption entre 2010 (1.668 ETP) et 2018 (3.388 ETP) soit un taux de croissance annuel moyen de 9,3 %. Cette hausse des effectifs peut notamment s'expliquer par la création de nouveaux sites de production et concernent toutes les firmes de ce secteur.

Le commerces de gros de pommes de terre et celui de préparations surgelées occupaient beaucoup moins de personnel (respectivement 282 ETP et 82 ETP en 2018) que les industries de pommes de terre. Toutes les entreprises actives

dans ces deux secteurs occupent moins de 50 personnes. La forte diminution des effectifs (-8,3 % sur base annuelle) dans le commerce de gros de préparations surgelées à base de pommes de terre peut s'expliquer entre autres par la restructuration d'un groupe disposant d'une filiale dans ce secteur.

Tableau 6. Evolution de l'emploi dans l'industrie et le commerce de gros de la pomme de terre (2010-2018)

(En Equivalents temps plein ou en %)

Branches d'activités	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	TCAM (%)
10311-Transformation et conservation de pommes de terre	1.005	989	1.463	1.663	1.633	1.553	1.443	1.449	1.489	5,0
10312-Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre	1.668	1.837	1.867	1.983	2.100	2.409	2.670	3.075	3.388	9,3
46311-Commerce de gros de pommes de terre	262	261	275	290	298	292	310	293	282	0,9
46382- Commerce de gros de préparations surgelées à base de pommes de terre	164	167	174	86	86	83	84	82	82	-8,3

Source: Statbel, ONSS, calculs propres.

III.4. Fonctionnement de marché de l'industrie et du commerce de gros de la pomme de terre

Chaque année, l'Observatoire des prix publie un vaste état des lieux de la concurrence sur les différents marchés des biens et services en Belgique²⁰. Plus de 600 industries et services de l'économie belge sont analysés afin de déterminer quels sont ceux qui présentent un risque plus élevé de manque de concurrence et qui demandent dès lors une attention particulière de la part des autorités publiques. En effet, un manque de concurrence sur un marché peut avoir un impact sur le niveau et l'évolution des prix à la consommation, ainsi que sur la compétitivité de toute l'économie belge.

Cette analyse des secteurs de l'économie belge est effectuée à travers plusieurs dimensions relatives à la concurrence, comme la concentration, l'évolution des parts de marché et des marges bénéficiaires des entreprises²¹. L'ensemble des différents indicateurs caractérisant la structure et la dynamique de marché est agrégé dans un indicateur composite. Dans son rapport, l'Observatoire des prix met en évidence les 30 industries (sur un total de 232 en 2017) et les 50 services (sur un total de 389) dont l'indicateur composite est le plus élevé (et qui par conséquent représentent potentiellement le plus grand risque de dysfonctionnement de marché).

Pour la période 2011-2017, les secteurs de la filière de la pomme de terre ont été repris au moins une fois dans la liste des 30 industries ou des 50 services qui présentent un risque potentiel de dysfonctionnement de marché. Il s'agit des industries de la Transformation et conservation de pommes de terre (non-surgelées) (NACE 10311) et de la Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre (NACE 10312). Les services du Commerce de gros de pommes de terre (NACE 46311) et du Commerce de gros de préparations surgelées à base de pommes de terre (NACE 46382) y ont également été mis en évidence. Les industries et les services sont présentés ci-dessous séparément.

Le graphique ci-dessous représente la contribution des différents indicateurs du fonctionnement de marché au score final des industries de la filière de la pomme de terre (par rapport à la moyenne des industries, normalisée à 0) pour l'année 2017²². Les indicateurs du fonctionnement de marché qui ont une contribution positive sont ceux pour lesquels l'industrie analysée performe moins bien que la moyenne des industries. A l'inverse, les indicateurs qui ont une contribution négative sur le graphique, sont ceux pour lesquels la branche d'activité analysée performe mieux que la moyenne des industries (et donc, cela diminue le risque de dysfonctionnements du marché).

III.4.1 Fonctionnement de marché des industries de la filière de pomme de terre

En ce qui concerne l'industrie de la **Transformation et conservation de pommes de terre (non-surgelées)** (NACE 10311), on constate qu'elle dégage des marges bénéficiaires supérieures à la moyenne industrielle et est aussi relati-

²⁰ La dernière version de cet état de lieu est relative à l'année 2017.

²¹ La définition précise des indicateurs utilisés dans l'étude sur le fonctionnement des marchés en Belgique se trouve en annexe 2.

²² Dernière année disponible.

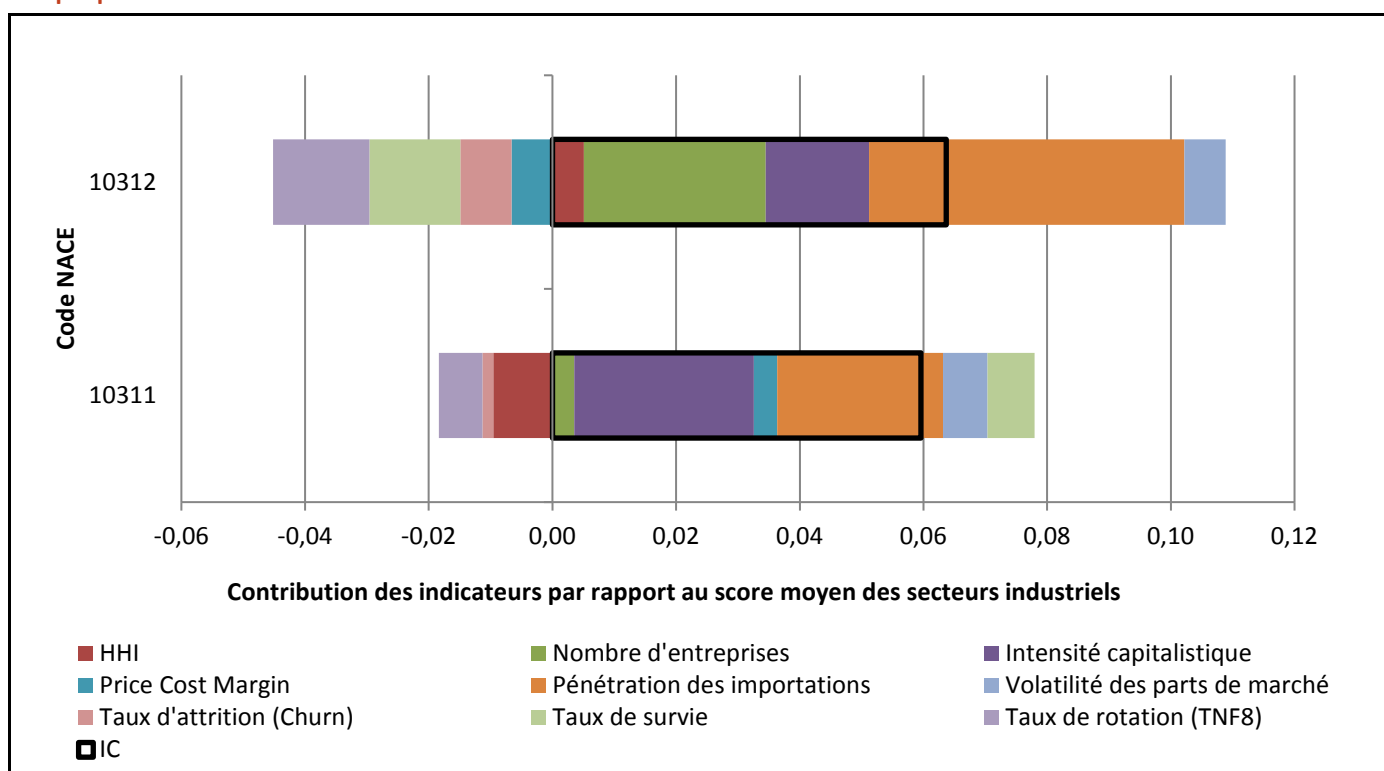
vement fort intensive en capital. En d'autres termes, de nouvelles entreprises auront potentiellement davantage de difficultés d'entrer sur ce marché (cout des installations, des machines...).

Par ailleurs, certains indicateurs de la dynamique de marché (tels que la volatilité des parts de marchés des entreprises) indiquent une certaine stabilité dans cette branche d'activité. En effet, elle a connu en 2017 relativement peu de créations et de faillites d'entreprises (comparé à la moyenne des industries en Belgique), les firmes dominantes y ont maintenu leur part de marché.

L'indicateur du taux de pénétration des importations mesure le degré d'ouverture d'une industrie par rapport aux importations des produits concurrents. Ainsi, une valeur plus importante de cet indicateur indique une plus grande ouverture internationale qui peut, sous certaines conditions, aller de pair avec une plus forte concurrence sur le marché intérieur. Or, en 2017, l'industrie de la transformation et de conservation de pommes de terre (non-surgelées) a un taux de pénétration des importations (21,6 %) en dessous de la moyenne industrielle en Belgique (46,0 %). Par contre, comme on peut le voir sur le graphique, cette branche d'activité est moins concentrée que la moyenne industrielle.

Cette industrie de la **Transformation et conservation de pommes de terre (non-surgelées, Nace 10311)** était mise en évidence parmi les industries présentant un risque potentiel de dysfonctionnement de marché en 2015, notamment à cause de l'intensité capitalistique et les marges bénéficiaires relativement élevées. Les années suivantes, cette industrie a vu ses marges bénéficiaires diminuer et a connu une amélioration de ses indicateurs dynamiques du point de vue du fonctionnement de marché.

Graphique 13. Contribution des indicateurs individuels au score final des industries²³ - 2017



Source : Statbel, calculs propres.

En ce qui concerne la **Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre (NACE 10312)**, quelques entreprises importantes exercent leur activité dans cette industrie. A côté de ces acteurs dominants qui ont réussi à ren-

²³ Il y a lieu d'entendre par contribution de chaque indicateur l'écart entre le score normalisé de chaque indicateur de l'industrie et le score moyen de toutes les industries pondéré par le poids de l'indicateur dans le score final. La zone en noir représente l'écart entre le score de l'indicateur composite de l'industrie et la moyenne des indicateurs composites de l'ensemble des industries. Les indicateurs qui ont une contribution positive sont ceux pour lesquels l'industrie analysée performe moins bien que la moyenne. A l'inverse, les indicateurs qui ont une contribution négative sont ceux pour lesquels l'industrie performe mieux que la moyenne.

forcer leur position sur le marché intérieur, il reste peu de place pour l'apparition de nouveaux joueurs sur le marché belge. En effet, l'intensité capitalistique y est élevée (voir graphique). De plus, cette industrie est devenue au fil des années plus intensive en capital (16,5 % en 2012 contre 32,6 % en 2017) suite entre autres aux investissements des deux acteurs principaux.²⁴ Peu de nouvelles entreprises ont intégré le marché domestique ces dernières années. Il est aussi soumis à une faible concurrence internationale comme en témoigne le peu d'importations de produits surgelés à base de pommes de terre (voire partie sur le commerce extérieur). Par contre, en 2017, la marge bénéficiaire de cette industrie (7,7 %) était inférieure à la moyenne des secteurs industriels (11,0 %).

L'industrie de la **Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre (NACE 10312)** était mise en évidence parmi les industries présentant un risque potentiel de dysfonctionnement de marché en 2016, à cause de son faible dynamisme de marché. En 2017, la situation s'est améliorée, grâce, notamment, à des entrées et des sorties des entreprises sur le marché.

III.4.2 Fonctionnement de marché des services de la filière de pomme de terre

Les services de la filière de la pomme de terre ont été repris plusieurs fois parmi les services qui présentent un risque potentiel de dysfonctionnement de marché. Il s'agit notamment du Commerce de gros de pommes de terre (NACE 46311) et du Commerce de gros de préparations surgelées à base de pommes de terre (NACE 46382).

En ce qui concerne le **Commerce de gros de pommes de terre (NACE 46311)**, il a été mis en évidence parmi les 50 services présentant un risque potentiel de dysfonctionnement de marché à 4 reprises : en 2012, 2014, 2016 et 2017.

En 2017²⁵, cette branche d'activité est caractérisée par peu d'entreprises par rapport à la moyenne des services et par une concentration relativement élevée (voir graphique ci-dessous²⁶). Les indicateurs de la dynamique du marché y indiquent une forte stabilité. Par contre, la marge bénéficiaire de cette branche d'activité est inférieure à la moyenne de l'ensemble des services (3,6 % en 2017 contre 13,0 % pour l'ensemble des services).

En ce qui concerne le **Commerce de gros de préparations surgelées à base de pommes de terre (NACE 46382)**, il a été mis en évidence par l'Observatoire des prix parmi les services présentant un risque potentiel de dysfonctionnement de marché chaque année, de 2013 à 2017. Peu d'entreprises exercent une activité au sein de ce commerce (34 en 2017). Leurs parts de marché y sont fortement concentrées au sein de quelques firmes importantes. Et cette concentration se renforce depuis 2013. De plus, les indicateurs de la dynamique du marché témoignent d'une relative stabilité.

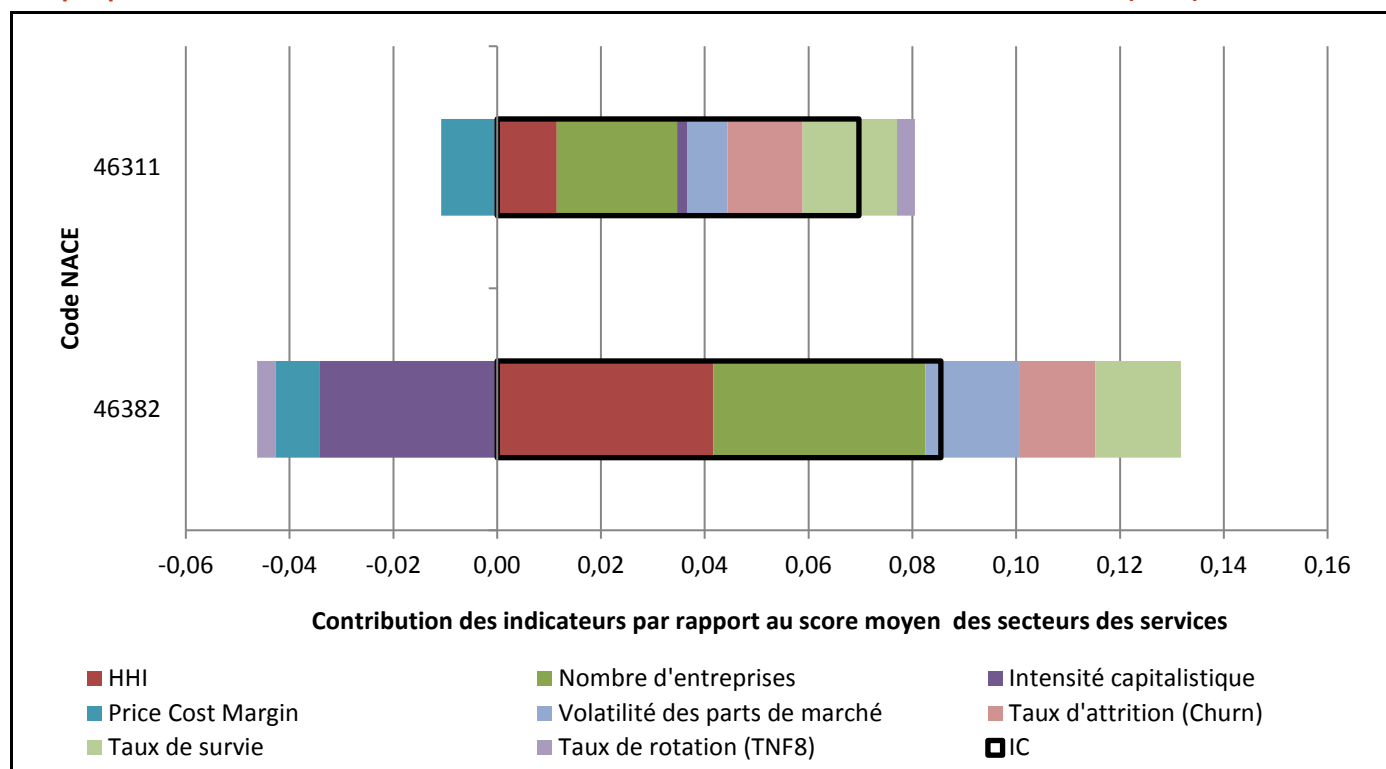
Par contre, les firmes de cette branche d'activité génèrent en moyenne de relativement faibles marges bénéficiaires (5,6 % en 2017 contre 13,0 % pour l'ensemble des services) et recourent à relativement peu de capital (2,2 % en 2017 contre 32,0 % pour l'ensemble des services).

²⁴ Ceci peut être expliqué par le fait que, selon la Fédération des industries alimentaires, l'industrie de la transformation des pommes de terre aurait consenti des investissements conséquents en 2016 ([rapport annuel 2016](#)).

²⁵ Dernière année disponible.

²⁶ Le graphique ci-dessous représente la contribution des différents indicateurs du fonctionnement de marché au score final des services de la filière de la pomme de terre (par rapport à la moyenne des services, normalisée à 0). Les indicateurs du fonctionnement de marché qui ont une contribution positive sont ceux pour lesquels la branche d'activité analysée performe moins bien que la moyenne des services. A l'inverse, les indicateurs qui ont une contribution négative sur le graphique, sont ceux pour lesquels le secteur performe mieux que la moyenne des services (et donc, cela diminue le risque de dysfonctionnements du marché).

Graphique 14. Contribution des indicateurs individuels au score final des secteurs – Commerce (2017)



Source : Statbel, calculs propres.

En résumé, il est constaté que les secteurs de la filière de pommes de terre sont relativement concentrés autour de quelques acteurs principaux. De plus, les 2 secteurs industriels sont intensifs en capital ; ce qui se traduit par une forte stabilité des parts du marché et peut être problématique à long terme.

III.5. Production, consommation et commerce extérieur de l'industrie et du commerce de gros de la pomme de terre

Ce chapitre décrit les différents flux d'approvisionnement de la pomme de terre selon les agrégats macroéconomiques (production, consommation domestique et commerce extérieur). La quantité de pommes de terre disponible provient de la production domestique et des importations. Les pommes de terre et leurs produits sont consommées par les ménages (à domicile ou hors domicile) ou exportées.

III.5.1 Evolution de la production dans l'industrie de la pomme de terre

L'industrie a traité en 2018 plus de 5 millions de tonnes de pomme de terre (contre seulement environ 500 000 tonnes en 1990)²⁷.

En 2018, l'industrie de la pomme de terre belge a produit 2,6 millions de tonnes de produits finis²⁸ contre 2,4 millions de tonnes un an plus tôt grâce entre autres au dynamisme de la production des acteurs principaux du marché qui ont considérablement augmenté leur capacité de production. Même si la récolte de pommes de terre fut moins bonne en 2018, l'industrie de la pomme de terre a augmenté sa production de produits finis en important des pommes de terre fraîches.

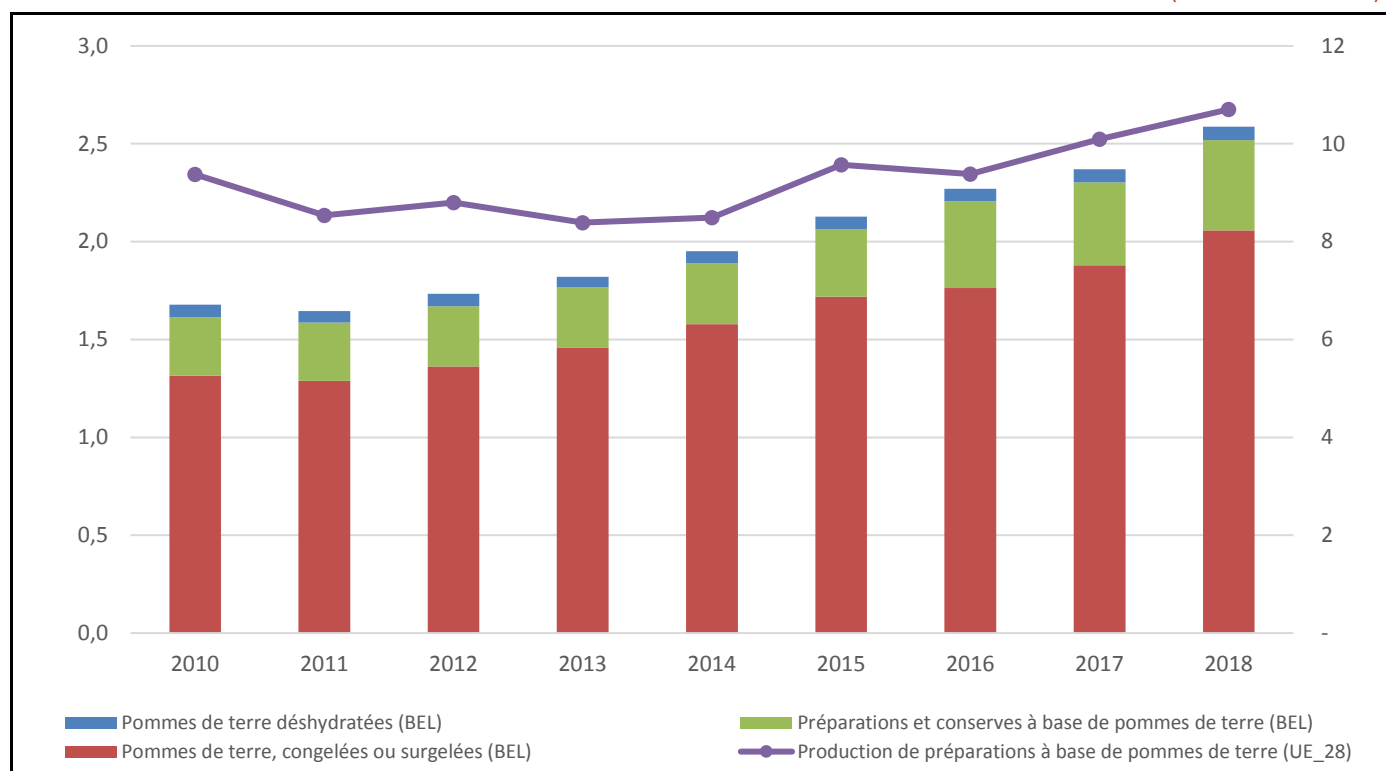
A titre de comparaison, l'UE-28 a produit 10,7 millions de tonnes de produits finis en 2018 (contre 10,1 millions de tonnes en 2017). La Belgique a produit donc un quart des produits finis à base de pommes de terre de l'Union européenne en 2018.

²⁷ Communication VILT (01/04/2019).

²⁸ Source : Statbel (BEL_H_N_2018.xlsx).

Graphique 15. Evolution de la production de pommes de terres, congelées ou surgelées et de préparations à base de pommes de terre en Belgique (axe de gauche) et dans l'Union européenne (axe de droite)

(En millions de tonnes)



Source : Statbel, Eurostat (classification PRODCOM).

N.B : La production de préparations à base de pommes de terre comprend les pommes de terre, congelées ou surgelées ; les préparations et conserves à base de pommes de terre et les pommes de terre déshydratées.

Avec une part de près de 80 % en 2018, les pommes de terre congelées ou surgelées transformées représentent le produit fini principal (en volume) de l'industrie belge de la pomme de terre²⁹.

III.5.2 Consommation de pommes de terre et de produits transformés à base de pommes de terre en Belgique

Avec une part de 40 %, les supermarchés restent en 2018 le canal de distribution principal des pommes de terre fraîches. Les hard discounters et les commerces de proximité ont vu leur part le plus augmenter entre 2014 et 2018 (respectivement 29,5 % et 13,5 % contre 26,8 % et 12,7 % en 2014) aux dépens des magasins spécialisés et de la vente directe³⁰. Les pommes de terre fraîches (92 %) et les préparations à base de pommes de terre (hormis les frites³¹) sont consommées quasi exclusivement à domicile.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de la consommation de pommes de terre et de produits transformés à base de pommes de terre en Belgique au cours des cinq dernières années.

En 2018, selon le VLAM, la consommation à domicile de pommes de terre fraîches s'élevait à 21,7 kg par capita (contre encore 31,9 kg en 2002³²) ; celle de pommes de terre fraîches transformées (chips, flocons,...) à 1,7 kg, celle de pommes de terre transformées et surgelées (frites, croquettes,...) à 5,1 kg per capita (encore 5,7 kg en 2012). On observe donc globalement une diminution de la consommation de pommes de terre à domicile.

²⁹ Les pommes de terre congelées ou surgelées transformées représentent également le produit fini principal (en volume) de l'industrie européenne de la pomme de terre (57 %).

³⁰ VLAM

³¹ Les frites surgelées sont consommées à concurrence de 60 % à domicile.

³² http://www.agripress.nl/_STUDIOEMMA_UPLOADS/downloads/WVLW_2013_02_HoeveelFriturenZijnErInW-Vl.pdf

D'après le VLAM, cette diminution peut s'expliquer par le fait que le consommateur recourt de plus en plus aux plats préparés et mange davantage à l'extérieur; la sensibilisation à une alimentation saine tend à restreindre la consommation de préparations surgelées à base de pommes de terre.

Tableau 7. Evolution de la consommation de pommes de terre et de produits transformés à base de pommes de terre à domicile en Belgique ³³

(En kilo per capita ou en %)

	2014	2015	2016	2017	2018	TCAM (en %)
Pommes de terre fraîches	25,10	24,80	23,60	22,80	21,70	-3,6
Pommes de terre fraîches transformées	1,56	1,72	1,73	1,76	1,66	+1,6
Pommes de terre surgelées transformées	5,30	5,28	5,31	5,06	5,10	-1,0

Source : VLAM.

Malgré une baisse de sa consommation (-3,6 % pour les pommes de terre fraîches et -1,0 % pour les pommes de terre surgelées transformées entre 2014 et 2018 sur base annuelle), la pomme de terre reste de loin le féculent le plus privilégié à domicile. Ainsi, par exemple, le belge mangeait en 2018 en moyenne 5,1 kg de pâtes et 1,5 kg de riz per capita.

III.5.3 Commerce extérieur

Le commerce extérieur est analysé selon la nomenclature combinée CN8 en volume et en valeur. Les données sur le commerce international couvrent la période 2000-2018.

Selon la nomenclature combinée CN8, la **catégorie des pommes de terre** comprend :

- les pommes de terre de semence (07011000),
- les pommes de terre, à l'état frais ou réfrigéré, destinées à la fabrication de la fécule (07019010),
- les autres pommes de terre, à l'état frais ou réfrigéré (07019090),
- les pommes de terre, non cuites ou cuites à l'eau ou à la vapeur, congelées (071101000),
- les pommes de terre séchées (07129005).

La **catégorie des préparations à base de pommes de terre** est composée :

- des farines, semoules et poudres de pommes de terre (11051000),
- des flocons et granulés de pommes de terre (11052000),
- des pommes de terre congelées simplement cuites (20041010)
- des pommes de terre sous forme de farines, semoules ou flocons (20041091),
- des pommes de terre préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique (20041099),
- des pommes de terre, sous forme de semoules, farines ou flocons, non congelées (20052010),
- des pommes de terre en fines tranches non congelées (20052020),
- des pommes de terre préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique (20052080).

En 2018, la balance commerciale belge **de la catégorie des pommes de terre** affichait un déficit (306,4 million d'euros). Ce déficit, encore léger au début des années 2000 s'est petit à petit creusé au fil du temps (voir graphique ci-dessous). Depuis 2016, le solde de la balance commerciale s'est fortement dégradé sous l'impulsion et le dynamisme des entreprises de transformation de pommes de terre. Ces dernières importent de plus en plus de pommes de terre afin de satisfaire la demande croissante des marchés étrangers en termes de produits transformés à base de pommes de terre.

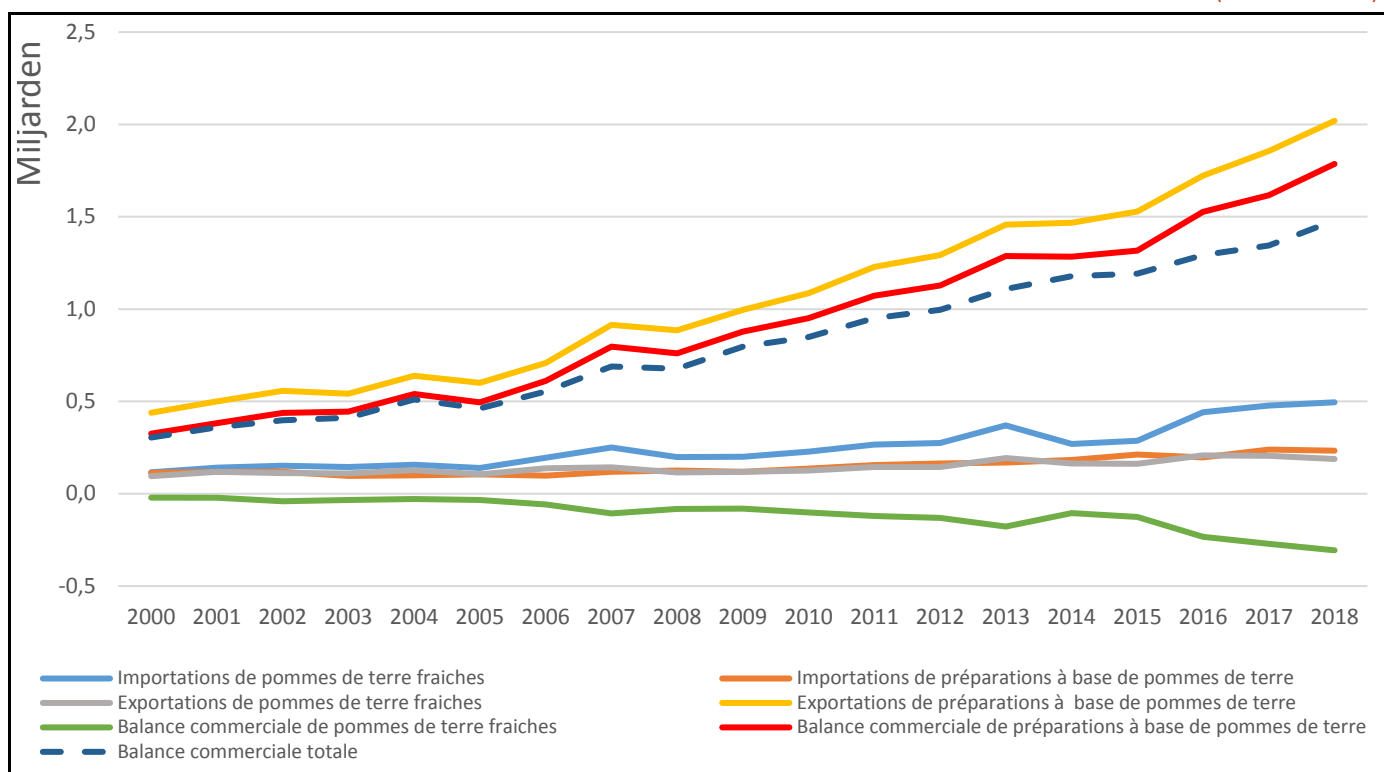
En 2018, la balance commerciale belge **de préparations à base de pomme de terre** affichait un solde très positif (1,8 milliard d'euros contre 325,4 millions d'euros en 2000). Ce surplus a progressé nettement d'année en année (+10 % sur base annuelle).

³³ Il faut respectivement 3,5 kilos et 2 kilos de pommes de terre pour fabriquer des produits frais transformés et des produits surgelés transformés à base de pommes de terre.

Donc, sur l'ensemble du secteur, le solde est largement positif (1,48 milliards euros). Ce solde est en augmentation constante (+9,2 % sur base annuelle).

Graphique 16. Evolution des exportations et des importations de pommes de terre et de produits à base de pommes de terre (en valeur) de la Belgique

(En milliards EUR)

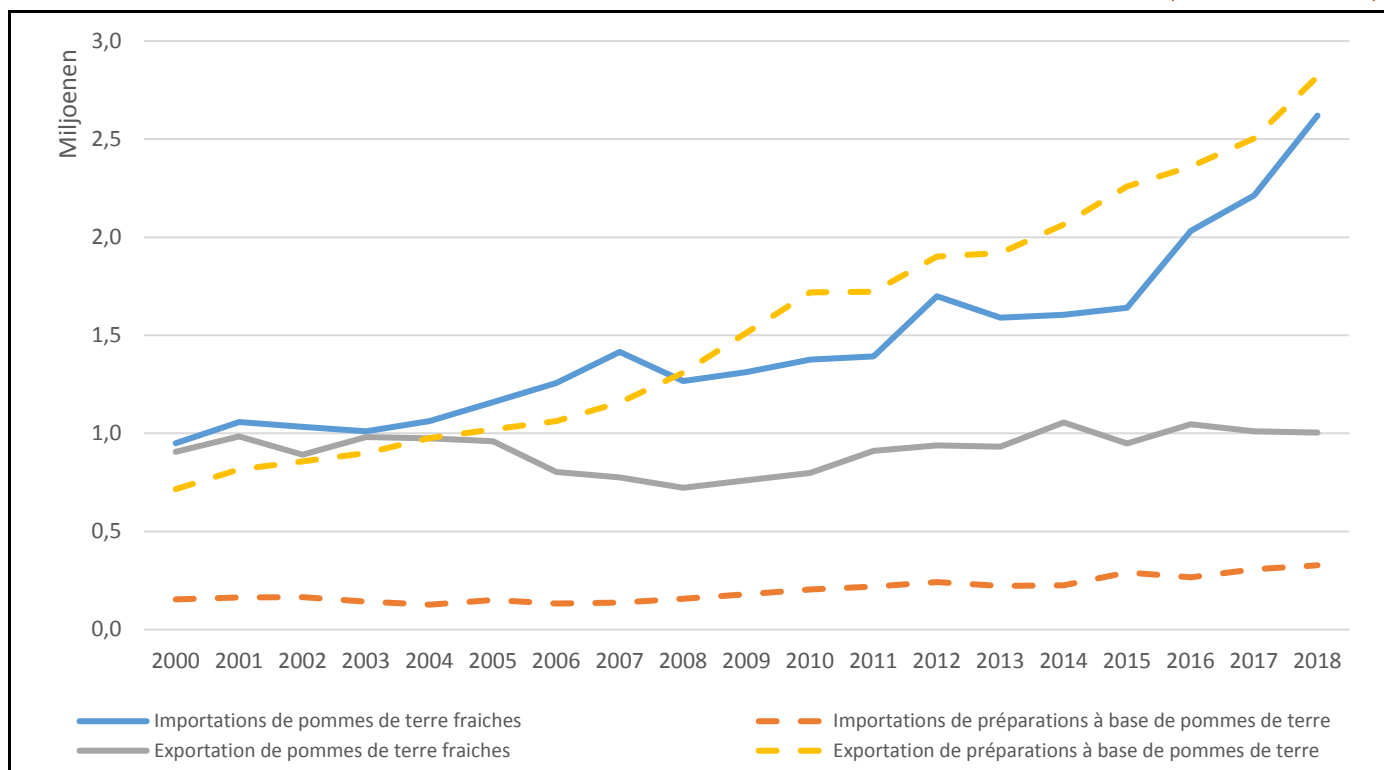


Source : BNB (via Eurostat).

Pour isoler l'effet quantité de l'effet prix, l'évolution des importations et des exportations de la filière de pommes de terre est analysée ci-dessous en volume.

Graphique 17. Evolution des importations et exportations de pommes de terre et de préparations à base de pommes de terre (en volume) de la Belgique

(En millions de tonnes)



Source : BNB (via Eurostat).

En 2018, **la Belgique a exporté** 1 million de tonnes de pommes de terre (pour un montant de 189 millions d'euros) et 2,8 millions de tonnes de produits à base de pommes de terre (pour un montant de 2 milliards d'euros). Les exportations de pommes de terre sont restées assez stables aux environs de 1 million de tonnes entre 2000 et 2018 alors que dans le même temps les exportations de produits à base de pommes de terre ont quadruplé passant de 0,7 million de tonnes à 2,8 millions de tonnes.

En 2018, **la Belgique a importé** 2,6 millions de tonnes de pommes de terre et 0,3 million de tonnes de produits à base de pommes de terre. Exprimées en volume, les importations de pommes de terre ont presque triplé entre 2000 (0,9 million de tonnes) et 2018 (2,6 millions de tonnes) alors que dans le même temps les importations de produits à base de pommes de terre ont augmenté passant de 0,2 million de tonnes à 0,3 million de tonnes.

Les pommes de terre fraîches sont importées principalement par l'industrie de transformation pour satisfaire la demande extérieure en forte croissance (et moins la consommation domestique qui tend à décliner au fil des années). Les importations de pommes de terre primeurs sont toutefois relativement importantes.

En ce qui concerne les pays d'origine des importations et de destination des exportations de pommes de terre et de préparations à base de pommes de terre, différents constats peuvent être établis.

En 2018, les Pays-Bas (0,7 million de tonnes, en forte hausse depuis 2000) et la France (0,2 million de tonnes) représentent les deux principales destinations des exportations belges de **potatoes de terre**. La Belgique a importé des pommes de terre principalement de France (1,4 million de tonnes, en forte hausse depuis 2000), d'Allemagne (0,5 million de tonnes, en forte hausse depuis 2000) et des Pays-Bas (0,5 million de tonnes). La Belgique a connu donc un excédent de balance commerciale en volume vis-à-vis des Pays-Bas (+0,2 million de tonnes) mais un déficit de balance commerciale en volume par rapport à la France (-1,2 million de tonnes) et l'Allemagne (-0,5 million de tonnes).

Sur le marché de frais de pommes de terre, la Belgique a importé en 2018 davantage de pommes de terre primeurs de pays en dehors de l'Union européenne (24.186 tonnes en provenance notamment d'Israël et d'Egypte) que de pays de l'Union européenne (9.593 tonnes en provenance notamment des Pays-Bas et de Chypre).

Quant aux exportations de **préparations à base de pommes de terre**, elles étaient destinées en grande partie à la France (0,5 million de tonnes, en forte hausse depuis 2000), au Royaume-Uni (0,4 million de tonnes, en forte hausse depuis 2000), aux Pays-Bas (0,4 million de tonnes, en forte hausse depuis 2000). En 2018, les exportations vers le Royaume-Uni n'ont pas (encore) été affectées par l'incertitude créée par le Brexit. Les exportations de préparations à base de pommes de terre au-delà de l'Union européenne progressent également de manière significative : 0,8 million de tonnes en 2018 (en forte hausse depuis 2000), ce qui représente un tiers de toutes les exportations de préparations à base de pommes de terre de la Belgique. L'industrie belge s'ouvre à de nouveaux marchés (notamment le Brésil, l'Arabie Saoudite et le Chili). Certains pays d'Amérique latine veulent se protéger contre les importations de frites surgelées (notamment la Colombie)³⁴. Les importations de préparations à base de pommes de terre proviennent majoritairement des Pays-Bas (0,2 million de tonnes, en forte hausse depuis 2000). En ce qui concerne les préparations à base de pommes de terre, la Belgique connaît un surplus de sa balance commerciale en volume (+0,5 million de tonnes par rapport à la France ; 0,4 million de tonnes par rapport au Royaume-Uni ; 0,2 million de tonnes par rapport aux Pays-Bas).

³⁴ L'Echo, Friture sur la ligne avec Bogota, <https://www.lecho.be/entreprises/alimentation-boisson/friture-sur-la-ligne-avec-bogota/10067825.html>.

III.6. Structure des coûts et analyse financière

III.6.1 Analyse de la structure des coûts des industries et du commerce de gros de la filière de la pomme de terre

La structure des coûts des industries et du commerce de gros de la filière de la pomme de terre se divise en plusieurs catégories, à savoir les approvisionnements et marchandises (rubrique 60 du Plan Comptable Minimum Normalisé), les services et biens divers (61) et les rémunérations, charges sociales et pensions (62)³⁵.

Entre 2010 et 2018, les achats de biens (60) représentaient en moyenne un peu moins de 40,0 % du total des coûts de la **Transformation et conservation de pommes de terre**. Hormis en 2012/2013 (un tiers des coûts), ce ratio est resté constant. Les achats de services (61) et la masse salariale (62) comptaient respectivement pour environ 30,0 % et 25,0 % des coûts. La part des amortissements s'élevait à moins de 10,0 %.

L'ensemble des coûts de la Transformation et conservation de pommes de terre ont grimpé annuellement de 8,7 % entre 2010 et 2018. C'est la masse salariale (62) qui a connu la plus grande progression (+13 % sur base annuelle). Les coûts des marchandises (60) ont évolué quant à eux sur base annuelle de 8,2 %.

Dans le secteur de la **Fabrication des préparations surgelées à base de pommes de terre**, les achats de biens ont une part nettement plus importante dans le total des coûts que dans le secteur de la Transformation de pommes de terre. Ainsi, sur l'ensemble de la période 2010-2018, les achats de biens représentaient en moyenne 2/3 des coûts du secteur de la Fabrication des préparations surgelées à base de pommes de terre. Les achats de services (61) comptaient pour un peu plus de 20,0 % des coûts. La masse salariale et les amortissements représentaient chacun moins de 10,0 % des coûts.

L'ensemble des coûts de la Fabrication de préparations surgelées s'est amplifié annuellement de 8,5 % entre 2010 et 2018. C'est la masse salariale qui a connu la plus grande progression (+13 % sur base annuelle). Les coûts des marchandises (60) ont augmenté quant à eux sur base annuelle de 7,5 %.

De 2010 à 2018, les achats de biens représentaient environ 90,0 % des coûts du **Commerce de gros de pommes de terre**. Les achats de services comptaient pour un peu moins de 10,0 %. Les autres coûts étaient marginaux.

Tableau 8. Composantes de la structure des coûts, en moyenne (2010-2018)

(en millions d'euros, et entre parenthèses en %)

Branches d'activités	Achats de biens (60)	Achats de services (61)	Rémunérations (62)	Amortissements (63)	Autres charges (64)	Total des coûts (60/64)
10311-Transformation et conservation de pommes de terre	124 (38)	94 (29)	81 (25)	28 (8)	2 (1)	328 (100)
10312-Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre	969 (65)	328 (22)	120 (8)	64 (4)	5 (0)	1.485 (100)
46311-Commerce de gros de pommes de terre	95 (90)	8 (8)	1 (1)	1 (1)	0 (0)	106 (100)

Source : BNB (Centrale des Bilans).

III.6.2 Analyse financière des industries et du commerce de gros de la filière de la pomme de terre

L'analyse financière permet d'apprécier les performances et l'état de santé des entreprises des différents secteurs industriels et du commerce de gros de la filière de la pomme de terre. Elle est effectuée à travers différents ratios, afférant à (a) la rentabilité, (b) la liquidité et (c) la solvabilité. Ces derniers sont calculés sur base des comptes annuels des entreprises issus de la base de données de la Centrale des bilans. Dans un souci de justesse et de facilité d'analyse temporelle, un échantillon constant d'entreprises est utilisé pour la période 2010-2018. Ainsi, seules les entreprises

³⁵ Ces pourcentages sont calculés sur la base des entreprises de l'échantillon utilisé pour le calcul des ratios. Sources : SPF économie, compte annuels des entreprises, calculs propres.

déposant des comptes annuels en schéma complet et ce pour chaque année observée sont retenues. La composition de l'échantillon se trouve dans le tableau ci-dessous :

Tableau 9. Echantillon des firmes des différents secteurs de la filière utilisé pour le calcul des ratios financiers en 2018

Branches d'activités	Nombre de firmes	% de firmes représentées	% Chiffre d'affaires représenté
10311-Transformation et conservation de pommes de terre	7	18	84,8
10312-Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre	7	64	99,7
46311-Commerce de gros de pommes de terre	5	5	53,0
46382- Commerce de gros de préparations surgelées à base de pommes de terre	2	6	10,2

Sources : BNB (Centrale des bilans), Structural Business Survey, calculs propres.

On constate que pour le secteur du Commerce de gros de pommes de terre et pour celui de la transformation et conservation de pommes de terre l'échantillon ne comprend qu'un faible pourcentage des firmes du secteur. Cependant, une grande partie du chiffre d'affaires y est représenté, il est donc possible de tirer des conclusions réalistes et fiables de l'analyse des ratios. Ce n'est pas le cas pour le secteur du Commerce de gros de préparations surgelées à base de pommes de terre qui ne sera donc pas abordé dans ce chapitre.

III.6.2.1 Analyse de la rentabilité

La rentabilité d'une entreprise montre sa capacité à générer un résultat en utilisant l'ensemble de ses ressources. Elle est estimée dans cette étude à l'aide des ratios de la marge nette d'exploitation et la marge de l'entreprise³⁶.

Le tableau ci-dessous représente l'évolution de ces ratios pour les différentes branches industrielles et de service de la filière de la pomme de terre. Il faut néanmoins garder à l'esprit que les marges peuvent être fort différentes d'une entreprise à l'autre au sein d'un même secteur.

Sur la période 2010-2017, les marges nettes opérationnelles de l'industrie de la Transformation et conservation de pommes de terre ont été supérieures à celles de l'industrie alimentaire et des boissons (6,2 % contre 4,1 %). Les marges nettes opérationnelles de l'industrie de la Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre (4,1 %) ont été du même ordre de grandeur que celles de l'industrie alimentaire. A l'inverse, les marges de l'entreprise sont inférieures sur la même période (4,5 % et 3,0 % respectivement contre 5,2 % pour l'ensemble de l'industrie alimentaire et des boissons).

Ceci peut être expliqué par le fait que l'industrie de la pomme de terre a un endettement plus important que l'industrie alimentaire et des boissons en général.

D'autre part, les marges de l'industrie de la transformation et conservation de pommes de terre sont en moyenne plus importantes que celles de l'industrie de la fabrication de préparations surgelées.

En ce qui concerne **l'évolution des marges**, celles de la **Transformation et la conservation de pommes de terre** sont restées relativement stables entre 2010 et 2015. Elles se sont érodées cependant durant les trois dernières années (2016-2018). Individuellement, les diverses entreprises ont généré des marges fort différentes. Par exemple, en 2018, la marge nette d'exploitation variait entre 0,1 % et 7,7 % tandis que la marge de l'entreprise fluctuait entre 0,1 % et 5,3 %.

En ce qui concerne la **Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre**, la marge nette d'exploitation et la marge de l'entreprise ont suivi la même trajectoire durant toute la période d'analyse : en moyenne, les marges ont progressé de manière continue entre 2010 (respectivement 0,7 % et 1,0 %) et 2014 (7,0 % et 4,5 %), se sont stabilisées, puis sont retombées en 2018 à 1,8 % et 1,2 %. Ces évolutions moyennes cachent des divergences d'évolution au niveau des marges de chaque entreprise. Ainsi, en 2016, la marge nette d'exploitation variait entre 0,4 % et 7,1 % tandis que la marge de l'entreprise fluctuait entre 0,4 % et 11,8 %.

³⁶ Cf. Annexe 3. Les ratios de la marge nette d'exploitation et de la marge de l'entreprise sont différents de l'indicateur de la marge (brute) bénéficiaire du chapitre III.4.

En ce qui concerne le **Commerce**, les marges du secteur de **commerce de gros de pommes de terre** ont été comparables à celles de l'ensemble des commerces de gros des produits alimentaires et de boissons, tandis qu'elles étaient supérieures dans le **commerce de gros de préparations surgelées à base de pommes de terre**.

En ce qui concerne le **Commerce de gros de pommes de terre**, la marge nette d'exploitation et la marge de l'entreprise sont restées relativement stables entre 2010 et 2013 (aux alentours respectivement de 1,2 % et de 0,6 %). Par la suite, les marges ont progressé de manière significative et s'élevaient respectivement à 3,2 % et à 1,6 % en 2017. En 2018, les marges ont sensiblement diminué. Ces marges d'exploitation moyennes cachent des divergences d'évolution au niveau des marges de chaque entreprise. En 2018, la marge nette d'exploitation variait entre -17,0 % et 4,3 % tandis que la marge de l'entreprise fluctuait entre -11,9 % et 3,3 %.

Tableau 10. Rentabilité dans la filière de la pomme de terre

(En %)

Marge nette d'exploitation (9901+9125/70)	'10	'11	'12	'13	'14	'15	'16	'17	'18	Moyenne (2010-2017)	Moyenne (2010-2018)
10311-Transformation et conservation de pommes de terre	7,4	7,3	7,1	5,1	6,7	7,1	5,1	4,1	3,0	6,2	5,9
10312-Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre	0,7	2,0	3,1	5,1	7,0	6,9	5,4	2,5	1,8	4,1	3,8
Industrie alimentaire et des boissons	4,3	3,5	3,7	4,2	4,5	4,2	4,2	3,8		4,1	
46311-Commerce de gros de pommes de terre	1,0	1,0	1,3	1,5	2,5	2,6	2,7	3,2	1,0	2,0	1,9
Commerces de gros de produits alimentaires et de boissons	2,2	1,8	1,6	1,6	1,7	1,8	1,8	1,8		1,8	
Marge de l'entreprise (9904/70)											
10311-Transformation et conservation de pommes de terre	5,5	5,3	5,3	3,5	5,0	5,5	3,3	2,9	2,0	4,5	4,2
10312-Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre	1,0	1,4	2,3	3,2	4,5	4,2	5,3	1,9	0,9	3,0	2,7
Industrie alimentaire et des boissons	1,8	3,7	10,8	3,0	3,4	4,4	8,7	5,0		5,1	-
46311-Commerce de gros de pommes de terre	0,6	0,5	0,6	0,6	1,5	1,5	1,3	1,6	0,6	1,0	1,0
Commerces de gros de produits alimentaires et de boissons	2,7	0,9	1,0	0,9	1,1	1,4	1,2	1,3		1,3	

Source : BNB (Centrale des Bilans).

III.6.2.2 Analyse de la liquidité

La liquidité exprime la capacité d'une entreprise à faire face à ses échéances à court terme. Dans cette étude, elle est calculée au sens strict et au sens large. D'après l'Institut Professionnel des Comptables et des Fiscalistes agréés³⁷, le ratio de liquidité au sens large devrait idéalement être supérieur à 1. Si les actifs circulants sont supérieurs aux dettes à court terme, le ratio est supérieur à 1. Cela indique que toutes les dettes à court terme peuvent être payées avec les liquidités disponibles ou rapidement disponibles. Un score entre 1 et 1,5 est décrit dans la littérature comme une position de liquidité saine.

Le ratio de liquidité au sens strict³⁸ élimine du ratio précédent les éléments les moins liquides, à savoir les stocks et commandes en cours d'exécution et les comptes de régularisation. Ce ratio, indique donc la capacité de l'entreprise à faire face aux exigences immédiates de ses créanciers en mettant à profit ses éléments d'actif les plus facilement réalisables. Si celui-ci passe sous la barre des 0,5, cela démontre un déséquilibre et un manque de trésorerie flagrant, et donc le recours à des dettes à court terme pour honorer certains engagements, l'allongement des délais de paiements des fournisseurs et/ou clients.

Le tableau suivant retrace l'évolution des ratios de liquidité au sens strict et au sens large.

³⁷ <http://www.ipcf.be/Index.asp?Idx=1617>

³⁸ Chambre de commerce et d'industrie du Luxembourg belge, Entreprendre aujourd'hui N°159 - mai/juin 2014

Tableau 11. Liquidité dans la filière de la pomme de terre

(En %)

Liquidité au sens large (3+40/41+50/53+54/58+490/1)/(42/48+492/3)	'10	'11	'12	'13	'14	'15	'16	'17	'18	Moyenne (2010-2017)	Moyenne (2010-2018)
10311-Transformation et conservation de pommes de terre	1,24	1,30	1,43	1,13	1,35	1,57	1,51	1,44	1,36	1,37	1,37
10312-Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre	1,13	1,04	1,24	1,19	1,21	1,10	1,22	1,07	1,11	1,15	1,15
Industrie alimentaire et des boissons	0,99	0,93	1,11	1,10	1,21	1,16	1,20	1,12	-	1,10	-
46311-Commerce de gros de pommes de terre	0,98	0,95	0,97	0,96	1,02	0,93	0,82	0,65	0,49	0,91	0,87
Commerces de gros de produits alimentaires et de boissons	1,37	1,34	1,33	1,32	1,30	1,35	1,32	1,36	-	1,34	-
Liquidité au sens strict (40/41+50/53+54/58+490/1)/(42/48+492/3)											
10311-Transformation et conservation de pommes de terre	1,13	1,18	1,24	0,99	1,19	1,40	1,34	1,25	1,16	1,22	1,21
10312-Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre	0,93	0,84	0,92	0,92	1,00	0,87	0,93	0,78	0,77	0,90	0,88
Industrie alimentaire et des boissons	0,79	0,73	0,89	0,89	0,99	0,94	0,96	0,89	-	0,88	-
46311-Commerce de gros de pommes de terre	0,74	0,77	0,78	0,75	0,97	0,72	0,55	0,42	0,31	0,72	0,67
Commerces de gros de produits alimentaires et de boissons	1,15	1,12	1,10	1,10	1,09	1,10	1,09	1,12	-	1,11	-

Source : BNB (Centrale des Bilans).

Sur la période 2010-2017, tant le ratio de liquidité au sens large (1,37) que celui au sens strict (1,22) de la **Transformation et conservation de pommes de terre** étaient en moyenne supérieur au ratio de liquidité moyen au sens large (1,10) et au sens strict (0,88) de l'industrie alimentaire et des boissons. Les ratios correspondants (respectivement 1,15 et 0,90) pour la **Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre** étaient du même ordre de grandeur que l'industrie de référence.

En ce qui concerne l'évolution de la liquidité, les ratios de liquidité au sens large et au sens strict de la **Transformation et conservation de pommes de terre** ont connu un pic en 2015 (respectivement 1,57 et 1,40) avant de progressivement diminuer pour atteindre en 2018 les valeurs de 1,36 et 1,16. En 2018, ces mêmes ratios pour les entreprises variaient respectivement entre 0,80 et 5,54 d'une part et 0,44 et 5,20 d'autre part.

En ce qui concerne la **Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre**, le ratio de liquidité au sens strict affichait durant les deux dernières années (2017-2018) une valeur inférieure aux années précédentes. Cette moins bonne liquidité pourrait s'expliquer entre autres par la recrudescence des engagements à long terme des plus grandes entreprises du secteur. En 2018, les ratios de liquidité au sens large et au sens strict des entreprises du secteur de la Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre fluctuaient respectivement entre 0,44 et 1,61 d'une part et 0,29 et 1,21 d'autre part.

Les ratios de liquidité **du commerce de gros de pommes de terre** sont inférieurs à 1, et plus faibles que dans l'industrie de la filière de pomme de terre. Qui plus est, ces ratios sont nettement inférieurs aux ratios du commerce de gros alimentaire et des boissons.

En ce qui concerne l'évolution de la liquidité, le ratio de liquidité au sens strict de ce commerce était plus faible au cours des trois dernières années (2016-2018) que durant les années précédentes. Cela pourrait s'expliquer entre autres par le fait qu'une des firmes dominantes devait faire face à des problèmes de liquidité ces années-là. En 2018, les ratios de liquidité au sens large et au sens strict des entreprises du Commerce de gros de pommes de terre oscillaient respectivement entre 0,31 et 6,70 d'une part et 0,13 et 6,70 d'autre part.

III.6.2.3 Analyse de la solvabilité

La solvabilité d'un secteur mesure sa capacité à se financer par des fonds propres et à remplir ses obligations à long terme. Le ratio de solvabilité montre donc le degré général d'indépendance financière d'un secteur.

En règle générale, on considère qu'une entreprise est solvable³⁹ dès lors que ce ratio est égal ou supérieur à 20 %, mais pour la plupart des spécialistes l'indépendance financière n'est solide qu'à partir de 30 % à 35 %. Notons quand même qu'un ratio inférieur à 10 % est généralement symptomatique d'une structure dangereusement déséquilibrée, alors qu'en devenant négatif le ratio de solvabilité montre que l'entreprise ne dispose plus de fonds propres suffisants pour la production.

Tableau 12. Solvabilité dans la filière de la pomme de terre

(En %)

Solvabilité	'10	'11	'12	'13	'14	'15	'16	'17	'18	Moyenne (2010- 2017)	Moyenne (2010- 2018)
10311-Transformation et conservation de pommes de terre	58	60	65	62	61	64	69	63	64	63	63
10312-Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre	32	30	34	36	38	42	40	37	30	36	35
Industrie alimentaire et des boissons	40	40	40	40	40	39	36	37		39	
46311-Commerce de gros de pommes de terre	25	23	20	24	34	24	24	22	21	25	24
Commerces de gros de produits alimentaires et de boissons	42	38	40	39	38	41	38	38		39	

Source : BNB (Centrale des Bilans).

Sur la période 2010-2017, le ratio de solvabilité (63 %) de la Transformation et conservation de pommes de terre était en moyenne supérieur au ratio de solvabilité (39 %) de l'industrie alimentaire et des boissons. Le ratio correspondant (36 %) pour la Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre était du même ordre de grandeur que l'industrie de référence.

En ce qui concerne l'évolution de la solvabilité, le ratio de solvabilité de la **Transformation et conservation de pommes de terre** a progressé entre 2010 (58 %) et 2012 (65 %). Depuis lors, il s'est maintenu proche des 65 % jusqu'en 2018. Néanmoins, le ratio de solvabilité peut fortement varier d'une entreprise à l'autre (entre 20 % et 91 %) comme une entreprise peut aussi connaître une évolution sensible de sa solvabilité à travers le temps (de 14 % à 42 % entre 2010 et 2018).

En ce qui concerne la **Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre**, le ratio de solvabilité a atteint un taux maximum de 42 % en 2015. Depuis lors, il s'est dégradé graduellement pour la troisième année consécutive. En 2018, le ratio de solvabilité des différentes entreprises de la Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre fluctuait entre 20 % et 81 %.

Sur la période 2010-2017, le ratio de solvabilité (25 %) du Commerce de gros de pommes de terre était en moyenne relativement faible et inférieur au ratio de solvabilité (39 %) du Commerce de gros de produits alimentaire et de boissons.

En ce qui concerne l'évolution de la solvabilité, le ratio de solvabilité du Commerce de gros de pommes de terre a atteint un taux maximum de 34 % en 2015. Depuis lors, il s'est érodé légèrement pour la troisième année consécutive. En 2018, le ratio de solvabilité des entreprises de ce secteur fluctuait entre 12 % et 85 %.

En guise de conclusion de cette analyse financière de l'industrie et du commerce de gros de pommes de terre, différents constats peuvent être tirés :

- Hormis la marge d'entreprise, la Transformation et la conservation de pommes de terre a en moyenne une marge nette d'exploitation, une solvabilité et une liquidité supérieures à l'industrie alimentaire et des boissons. En termes d'évolution, ce secteur a vu sa rentabilité et sa liquidité progresser jusqu'en 2015 avant de progressivement se dégrader jusqu'en 2018. Malgré cette dégradation, la Transformation et la conservation de pommes de terre est restée une branche d'activité rentable et fort liquide. Ce secteur a de plus maintenu une solvabilité stable sur toute la période d'analyse.
- Hormis la marge d'entreprise, la Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre a en moyenne une marge nette d'exploitation, une solvabilité et une liquidité comparables à l'industrie ali-

³⁹ Chambre de commerce et d'industrie du Luxembourg belge, Entreprendre aujourd'hui N°159 - mai/juin 2014.

mentaire et des boissons. Cependant, en termes d'évolution, ce secteur a connu une trajectoire très différente de l'industrie alimentaire et des boissons. La Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre a jusqu'en 2016 renforcé sensiblement sa rentabilité et a conforté sa liquidité et sa solvabilité. Néanmoins, au cours des deux dernières années, les différents ratios financiers (rentabilité, liquidité et solvabilité) de cette branche d'activité ont accusé un net recul : par exemple, le ratio de liquidité au sens strict n'a jamais été aussi faible que durant ces deux dernières années ; de plus, en 2018, la rentabilité et la solvabilité sont revenues à un niveau comparable à celui de 2011, année marquée par une certaine fragilité financière.

- Durant toute la période d'analyse, le Commerce de gros de pommes de terre a une liquidité et une solvabilité inférieures au commerce de gros de produits alimentaires et des boissons. Pour la rentabilité, les ratios sont en moyenne comparables entre le commerce de gros des pommes de terre et le commerce de gros des produits alimentaires et des boissons. En termes d'évolution, la liquidité du commerce de gros de pommes de terre est restée stable jusqu'en 2015 puis a chuté de manière abrupte. Au cours des trois dernières années, cette branche d'activité a souffert d'un problème de liquidité. Quant à la rentabilité du commerce de gros de pommes de terre, elle est caractérisée par trois phases bien distinctes : stagnation à un faible niveau entre 2010 et 2013 ; sursaut entre 2014 et 2017 ; plongeon en 2018. En ce qui concerne la solvabilité de ce secteur, elle a toujours été faible et s'érode progressivement depuis 2014.

Focus : Analyse financière par entreprise de la filière de la pomme de terre

Dans la même branche d'activité, la situation financière peut être très différente d'une entreprise à l'autre. En guise d'illustration de ce fait, ce focus donne un aperçu de la santé financière de certaines entreprises de la filière de pomme de terre.

Thomson Reuters attribue un score pour les entreprises les plus importantes en Belgique⁴⁰. Ce score donne un aperçu des conditions de crédit de la firme ainsi que de sa santé financière. Il regroupe les indicateurs de « profitability », « leverage », « coverage », « liquidity » et « growth »⁴¹. Le score d'une entreprise varie entre 0 et 100 et reflète le centile dans lequel se trouve cette firme par rapport à l'ensemble des entreprises (tous secteurs confondus) des pays développés. Plus le score est élevé, meilleure est la santé financière de l'entreprise et plus elle est performante sur le marché mondial.

Le graphique 18 présente les résultats pour 12 entreprises de la filière de la pomme de terre pour l'année 2018. On constate une grande dispersion des scores des entreprises de la filière. L'entreprise ayant la meilleure santé financière a le score de 97, en d'autres termes, elle se situe parmi les 3 % des entreprises les plus saines financièrement dans tout l'échantillon de Thomson Reuters des entreprises des pays développés. A l'opposé, la firme ayant le score de 6 (moins bon score global de l'ensemble des entreprises de la filière) ne se situe que dans le 6ième centile par rapport à l'ensemble des pays développés. 7 entreprises sur 12 de la filière ont un score supérieur à 70 (considéré comme très bon), ce qui signifie qu'elles se trouvent parmi les 30 % des entreprises les plus saines et performantes des pays développés.

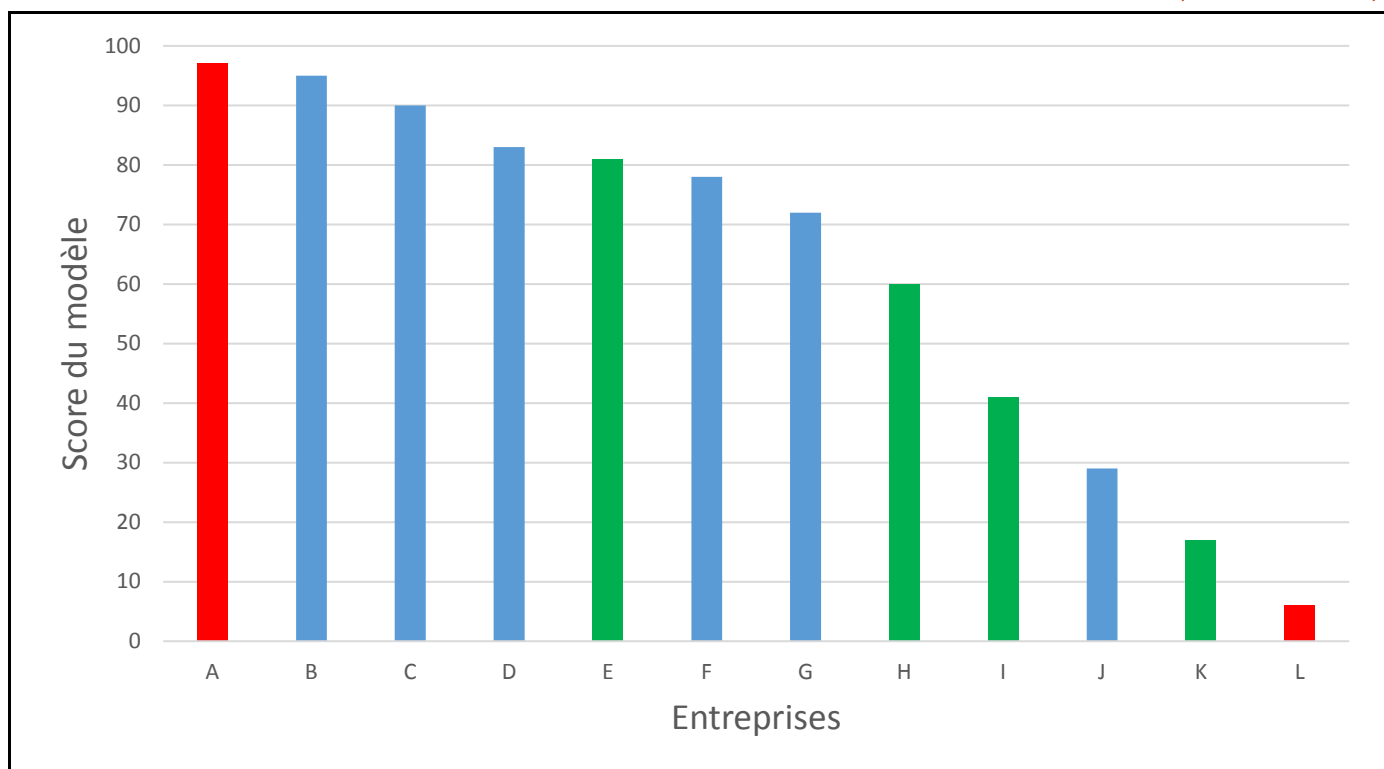
Qui plus est, les entreprises du secteur de la Transformation et conservation de pommes de terre se sont vues en moyenne attribuer un meilleur score que les entreprises du secteur de la Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre.

⁴⁰ Toutes les définitions et les hypothèses du modèle utilisé se trouvent dans le document « StarMine Quantitative Analytics » disponible sur le site de Refinitiv (Thomson – Reuters). https://www.refinitiv.com/content/dam/marketing/en_us/documents/brochures/starmine-quantitative-analytics-brochure.pdf

⁴¹ Pour la définition précise des indicateurs cf Annexe 4.

Graphique 18. Les scores Thomson-Reuters des entreprises de la filière belge de la pomme de terre, 2018

(Score entre 0 et 100)



Remarques : Les entreprises du secteur NACE 10311 sont en bleu, les entreprises du secteur NACE 10312 sont en vert, les entreprises des secteurs NACE 46311 et 46382 sont en rouge.

Source : Thomson-Reuters.

Le tableau ci-dessous présente la contribution des différentes dimensions au score final des 12 entreprises de la filière de la pomme de terre pour l'année 2018. On constate que la contribution des différentes dimensions au score final varie d'une entreprise à l'autre. Ainsi, on remarque que l'entreprise J, ayant le troisième score le plus faible, a néanmoins une croissance considérable, tandis que l'entreprise F a le sous-score pour la dimension «profitability» le plus important.

Tableau 13. La contribution des différentes dimensions financières au score Thomson-Reuters des entreprises de la filière belge de la pomme de terre, 2018

(Scores entre 0 et 100)

Entreprise	Profitability	Leverage	Coverage	Liquidity	Growth	Score final
A	62	89	96	85	43	97
B	40	87	90	99	16	95
C	23	84	84	66	0	90
D	34	88	66	85	18	83
E	83	64	70	41	73	81
F	89	72	76	30	55	78
G	39	65	73	57	54	72
H	33	78	89	13	28	60
I	25	50	52	59	13	41
J	23	24	27	50	59	29
K	27	77	1	43	23	17
L	25	10	26	19	5	6

Source : Thomson-Reuters.

III.7 Conclusion

Le secteur de la pomme de terre est composé de plusieurs filières, qui partent de différents types de productions primaires (les variétés de pommes de terre) pour arriver à une large gamme de produits de consommation. La filière des chips est par exemple très différente de celle des frites surgelées ou des pommes de terre de conservation vendues en frais. Ces filières différentes ne se croisent pas (ou peu), même si certains opérateurs sont actifs dans plusieurs circuits. Le secteur touche aussi bien sûr différentes branches d'activité, ou différentes classes d'activité selon la nomenclature NACE.

En Belgique, la culture de la pomme de terre occupe la deuxième place en terme de valeur de la production, derrière les légumes. Sa place s'est d'ailleurs accrue ces dernières années, avec des superficies qui augmentent tendancielle-ment depuis une quinzaine d'année (3 % d'augmentation annuelle moyenne entre 2003 et 2018). En 2008, la culture de pomme de terre est devenue plus importante que la culture de la betterave, en terme de superficie. Le nombre de producteurs a même été en croissance ces 6 dernières années, alors que le nombre total d'exploitations agricoles ne cesse de diminuer. Pour les pommes de terre de conservation, les superficies sont équivalentes en Flandre et Wallonie, mais les pommes de terre hâtives sont presque exclusivement cultivées en Flandre. La culture de plants de pomme de terre est anecdotique en Belgique. Les cultivateurs de pommes de terre belges dépendent des producteurs néerlandais via l'industrie de transformation qui contrôle la filière des plants. A l'échelle de l'Europe, la Belgique est le 6ème pro-ducteur, avec 3 millions de tonnes en 2018 (une année marquée par une récolte basse à cause de la sécheresse).

En ce qui concerne les prix payés aux agriculteurs, il faut distinguer plusieurs types de marché. Les pommes de terre de conservation par exemple, peuvent être vendue sur le marché libre ou dans le cadre de contrats annuels entre le pro-ducteur et un commerçant. Le marché libre concerne essentiellement les pommes de terre de conservation destinées à l'industrie. Pour le marché du frais ou pour la filière chips, le marché est entièrement contractuel. Les prix sous con-trat sont beaucoup plus stables, tant en cours de campagne que d'une campagne à l'autre, que ceux du marché libre. Le marché libre, qui concerne 25 à 30 % du marché de la pomme de terre (selon les estimations de la FIWAP) est beau-coup plus volatil, et donc risqué, que le marché sous contrat, mais il est aussi en moyenne plus rémunérateur. Les deux marchés sont toutefois liés l'un à l'autre, le prix du marché contractuel étant dépendant du prix du marché libre de la campagne précédente, en dehors de toute logique économique. Signalons aussi que le prix du marché libre est lui-même dépendant en grande partie de l'offre, et donc des conditions climatiques.

Le marché sous contrat reste néanmoins également risqué. En effet, les contrats en Belgique portent sur des tonnages (contrairement aux Pays-Bas, par exemple, où ils portent sur des superficies). Dès lors, quand un producteur n'atteint pas le niveau de production attendu et ne peut livrer les quantités prévues, il doit s'approvisionner sur le marché libre où le prix est, dans les situations de mauvaises récoltes, plus élevé que celui fixé dans le contrat. Cette situation a été observée pour de nombreux producteurs lors de la très mauvaise campagne de 2018. Une réflexion est en cours, au sein de la profession (une organisation interprofessionnelle vient d'être créée, Belpotato.be), pour mettre en place des systèmes qui permettent de mieux équilibrer le partage du risque entre les producteurs agricoles et les transforma-teurs et assurer une plus grande transparence dans la filière.

La rentabilité de la pomme de terre pour les agriculteurs est dès lors très volatile d'une année à l'autre et lors de cer-taines années le revenu net d'exploitation (qui est la différence entre les produits de la culture et les coûts variables et fixes) ne suffit pas à rémunérer le travail familial. Toutefois, le résultat reste en général plus élevé que celui des autres grandes cultures. Globalement, la pomme de terre s'est donc avérée relativement rentable ces dernières années pour le producteur agricole belge, mais, du fait de la grande sensibilité de la culture aux conditions climatiques et de la dé-pendance aux conditions de marché fixées par l'industrie de transformation, elle est risquée.

Pour les stades suivants de la filière (les industries et les commerces de la pomme de terre), le screening de fonction-nement de marché de l'Observatoire de prix montre qu'il faut les considérer comme des secteurs potentiellement problématiques en termes de fonctionnement de marché notamment à cause de la concentration et du caractère in-tensif du capital de certains maillons de la filière de la pomme de terre.

Par contre, cette étude détaillée ne permet pas de conclure qu'il existe des problèmes de fonctionnement de marché au niveau de ces maillons. Comme il y a des sociétés qui sont actives tant dans l'industrie des pommes de terre que

dans le commerce, la concentration doit être nuancée. En effet, la classification NACE ne reflète pas parfaitement la réalité économique, comme cette analyse a révélé que plusieurs entreprises ont plusieurs activités distinctes. En plus, même si il y a une forte intensité capitaliste dans l'industrie des pommes de terre rien n'empêche un nouvel acteur de se lancer dans un marché de niche.

L'industrie et le commerce des pommes de terre sont des secteurs en plein essor économique.

Le secteur le plus important, tant au niveau du chiffre d'affaires qu'au niveau de l'emploi, est celui de la fabrication de préparations surgelées (NACE 10312). Ce secteur qui fabrique notamment des frites surgelées a généré un chiffre d'affaires de deux milliards d'euros. Même si tous les secteurs industriels et commerciaux liés aux pommes de terre en Belgique ont connu une évolution positive de leur chiffre d'affaires entre 2010 et 2018, l'augmentation annuelle (8,7 %) a été la plus prononcée dans le secteur de la fabrication de préparations surgelées. L'industrie et le commerce de gros de pommes de terre sont caractérisés par une structure familiale d'entreprise, même si certaines entreprises familiales ont été rachetées par un groupe étranger.

L'évolution positive de la production et du commerce extérieur des produits finis de pommes de terre en Belgique est aussi un témoin de ce dynamisme. En 2018, la Belgique a produit un quart des produits finis à base de pommes de terre de l'Union européenne. La grande majorité de cette production est destinée à l'exportation. En effet, en 2018, 2,8 millions de tonnes de produits à base de pommes de terre (pour un montant de 2 milliards d'euros) ont été exportées. Entre 2000 et 2018, les exportations de produits à base de pommes de terre ont quadruplé passant de 0,7 millions de tonnes à 2,8 millions de tonnes. Fortement orientée vers les exportations, l'industrie belge est contrainte de pratiquer des prix compétitifs sur le marché international et de compter davantage sur un effet de volume (que de prix) pour développer son chiffre d'affaires. Par ailleurs, comme la production locale ne suffit pas pour satisfaire la demande croissante de l'industrie, la Belgique a importé 2,6 millions de tonnes de pommes de terre fraîches en 2018. Au total, la balance commerciale est largement positive (+1,5 milliards d'euro en 2018). Par contre, la consommation domestique de pommes de terre tend à baisser au fil des années suite notamment au recours accru aux plats préparés.

En ce qui concerne l'analyse financière, le secteur de la Transformation et conservation de pommes de terre (NACE 10311 qui fabrique notamment des chips) a en moyenne des ratios de rentabilité, liquidité et de solvabilité supérieurs à ceux du secteur de la Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre. Pour la période 2010 – 2017, la marge nette d'exploitation de la transformation et conservation (6,2 %) a été supérieure à celle de l'industrie alimentaire (4,1 %), tandis que celle de la fabrication de préparations surgelées (4,1 %) s'en rapproche. Les valeurs des indicateurs financiers pour le commerce de pommes de terre se rapprochent également de celles pour le commerce de gros de produits alimentaires et de boissons. Au niveau d'un même groupe, actif dans les différents maillons, les mauvaises performances d'une branche d'activité (par exemple, le commerce de gros) peuvent néanmoins être compensées par les bons résultats d'une autre branche d'activité (par exemple, la fabrication de pommes de terre). Néanmoins, il est important de surveiller attentivement l'évolution des ratios financiers de l'industrie et du commerce qui se sont détériorés durant les dernières années d'analyse. De plus, alors que l'industrie n'a pas connu une chute de rentabilité en 2011 et 2014 comme le secteur agricole, les mauvais résultats de 2017 et 2018 ont touché l'ensemble de la filière de la pomme de terre.

Liste des abréviations

Fiwap	Filière wallonne de la pomme de terre
NACE	Nomenclature des activités économiques dans la Communauté européenne
HORECA	hotels, restaurants, cafés
ETP	Equivalents temps plein
VLAM	Vlaams centrum voor agro en visserijmarketing
CN8	Combined Nomenclature

Annexes

Annexe 1 : Rentabilité de la culture de la pomme de terre de conservation, extrapolation pour les années 2018 et 2019

1. Région Wallonne

(En euro/ha)

	Moyenne 2012-2017	2017	2018		2019	
			Coefficient 2018/2017 (%)	valeur	Coefficient 2019/2018 (%)	valeur
Produit principal	5.309	4.181	86	3.602	112	4.048
Coût (charges opérationnelles)	1.710	1.828	101	1.840	100	1.835
Plants	681	884	98	869	99	856
engrais	405	355	104	370	100	372
produits phyto	606	569	102	580	101	586
Autres	18	20	104	21	101	21
Marge brute	3.599	2.353	75	1.762	126	2.213

Source : Région Wallonne, Statbel, calculs propres .

2. Région Flamande

(En euro/ha)

	Moyenne 2012 - 2017	2017	2018		2019	
			<i>Coefficient d'évolution 2018/2017 (%)</i>	Valeur	<i>Coefficient d'évolution 2019/2018 (%)</i>	Valeur
Produit total	5.389	4.445	86	3.824	112	4.294
Ventes	5.357	4.403	86	3.793	112	4.263
Revenus divers	31	42	73	30	100	30
Coûts variables totaux	2.322	2.408		2.406		2.434
Semences et plants	794	927	98	911	99	897
Fertilisants	306	268	104	279	109	305
Produits phytosanitaires	692	664	102	676	104	701
Energie	148	139	112	156	93	145
Travail à façon	349	388	93	360	100	360
Coûts commerciaux	10	8	124	10	100	10
Autres coûts	23	15	102	15	101	15
Solde brut	3.067	2.037		1.417		1.860
Coûts fixes totaux	1.578	1.619		1.696		1.700
Amortissements	519	451	96	431	101	435
Intérêt fictif	175	161	107	172	100	172
Améliorations foncières	81	87	102	89	100	89
Coûts matériel	135	140	100	139	100	139
Fermage	611	712	113	802	100	802
Autres coûts fixes	56	70	91	63	100	63
Revenu d'exploitation familial	1.489	418		-279		160
Rémunération travail familial	740	698	103	717	103	737
Revenu net d'exploitation	749	-281		-996		-577

Source : Région Flamande, Statbel, calculs propres.

Annexe 2 : Indicateurs du screening de fonctionnement de marché

L'indicateur du **nombre d'entreprises** comptabilise le nombre d'entreprises belges actives sur le marché intérieur dans un secteur donné. La raison de sa présence est que les secteurs qui comprennent peu d'entreprises sont soumis à un risque plus élevé d'ententes sur les prix ou autres types de collusions.

Malgré la complexité du lien entre le **degré de concentration** (tel que mesuré par le HHI) et le pouvoir du marché, il est communément admis que le pouvoir de marché va de pair avec une concentration plus forte des entreprises. Cela peut déboucher sur un environnement moins propice à la concurrence.

Le **taux de pénétration des importations** mesure le degré d'ouverture d'un secteur. Une plus grande ouverture peut donc sous certaines conditions aller de pair avec une plus forte concurrence sur le marché intérieur.

L'**intensité capitalistique** d'un secteur est calculée comme le stock de capital nécessaire pour générer son chiffre d'affaires. Les nouvelles entreprises ou les entreprises de petite taille éprouvent d'autant plus de difficultés à s'établir ou se maintenir sur le marché que le rapport entre le stock de capital et le résultat total d'exploitation est élevé. Cela peut conduire à un problème de concurrence potentiel dans les secteurs à forte intensité de capital.

Le **price cost margin** représente la marge bénéficiaire d'un secteur. Une marge bénéficiaire fort élevée témoigne de la présence d'entreprises rentables dans le secteur et par conséquent en rend plus difficile l'accès à de nouvelles firmes ; ce qui pourrait indiquer un potentiel dysfonctionnement de marché. Une marge bénéficiaire négative d'un secteur indique aussi un problème (ponctuel/permanent) de mauvais fonctionnement du marché.

Le **taux d'attrition** des entreprises analyse l'évolution dynamique de la composition d'un secteur, à travers l'analyse des entreprises entrantes et sortantes. Dès lors, une valeur faible peut constituer une indication du niveau des barrières à l'entrée ou à la sortie d'un marché.

Le **taux de survie** analyse les changements dans la démographie d'un secteur. Une valeur élevée du taux de survie indiquerait une forte stabilité dans la démographie d'un secteur, avec peu de nouvelles firmes et une survie élevée des firmes présentes sur le marché. Cette grande stabilité entrainerait un risque potentiel lié aux interactions entre les firmes, surtout dans les secteurs où elles sont peu nombreuses.

Le **taux de volatilité** des parts de marché analyse l'évolution dynamique d'un secteur, au moyen de la stabilité relative des parts de marché des différentes entreprises qui le composent. Il mesure la quantité de parts de marché qui est transférée des firmes en déclin vers celles en développement. Un ratio peu élevé indiquerait une forte stabilité dans la répartition des parts de marché au sein d'un secteur d'une année à l'autre, ce qui pourrait témoigner de problèmes potentiels de concurrence et de collusions entre les firmes. Outre les collusions, l'existence de barrières à l'entrée peut limiter la création de nouvelles firmes et peut donc contribuer à une certaine stabilité dans la répartition des parts de marché au sein d'un secteur.

Le taux de volatilité d'une année doit être relativisé par la volatilité moyenne sur une plus longue période. De plus, une valeur élevée du taux de volatilité ne signifie pas automatiquement un bon fonctionnement du marché. Elle peut être liée à une mauvaise conjoncture, à des changements dans la législation ou à des restructurations au sein du secteur.

Le **taux de rotation des entreprises** (TNF8) calcule la rotation des entreprises parmi les huit plus importantes (sur le plan du chiffre d'affaires intérieur) d'un secteur donné entre 2012 et 2017. Une valeur élevée de l'indicateur indiquerait une turbulence élevée et donc, potentiellement, un niveau de concurrence plus important.

Annexe 3 : Calcul des ratios de rentabilité, de solvabilité et de liquidité

Rentabilité

- Marge nette d'exploitation (%) = ((bénéfice ou perte d'exploitation (9901) + subsides en capital (9125)) / Chiffre d'affaires (70)) x 100.

Le bénéfice ou la perte d'exploitation (compte 9901) est obtenu après déduction des frais d'exploitation (compte 60/64) des recettes d'exploitation (compte 70/74). Les subsides en capital se réfère au compte 9125. Le chiffre d'affaires se réfère au compte 70.

- Marge d'entreprise (%) = (bénéfice (perte) de l'exercice (9904) / Chiffre d'affaires (70)) x 100.

Le résultat de l'exercice porte sur le compte 9904 et le chiffre d'affaires sur le compte 70.

Solvabilité

- (Fonds propres (10/15) / Bilan total (10/49)) x 100.

Liquidité

- Liquidité au sens strict = ((actifs circulants (29/58) – stocks et commandes en cours (3)) / (dettes à un an au plus (42/48) + comptes de régularisation (492/3))) x 100.

Les actifs circulants se trouvent sur les comptes 29/58, les stocks et les commandes en cours sur le compte 3, les dettes à un an au plus sur les comptes 42/48 et les comptes de régularisation du passif sur les comptes 492/3.

- Liquidité au sens large = (actifs circulants (29/58) / (dettes à un an au plus (42/48) + comptes de régularisation (492/3))) x 100.

La liquidité au sens large est, aux fins de cette analyse, calculée comme le rapport des actifs flottants (y compris les stocks et les commandes en cours) sur la somme des dettes à un an au plus, plus les comptes de régularisation du passif.

Annexe 4 : Les indicateurs du modèle de Thomson-Reuters

Le score du modèle donne un aperçu des conditions de crédit de la firme ainsi que de sa santé financière. Il regroupe les indicateurs de « profitability », « leverage », « coverage », « liquidity » et « growth »

L'indicateur « profitability »

La valeur de cet indicateur est plus élevée plus la rentabilité de l'entreprise est élevée. Les ratios utilisés pour calculer cet indicateur incluent « return on tangible capital », « profit margin », « unrealized losses to tangible capital », ainsi que des indicateurs relatifs à chaque industrie.

L'indicateur « coverage »

Cet indicateur intègre uniquement les facteurs de couverture du modèle. Les valeurs plus élevées sont attribuées aux entreprises ayant des ratios de couverture plus forts. Les ratios utilisés pour calculer cet indicateur de couverture incluent « EBITDA/intérêts », « EBIT/intérêts », « free cash flow/debt », ainsi que des indicateurs relatifs à chaque industrie.

L'indicateur « growth »

Pour cet indicateur, les valeurs les plus élevées sont attribuées aux entreprises dont la croissance est plus élevée et plus stable (selon les bénéfices, le chiffre d'affaires et la rentabilité).

L'indicateur « leverage »

Pour cet indicateur, les valeurs plus élevées sont attribuées aux entreprises dont l'effet de levier est plus faible. Les ratios utilisés dans cette composante comprennent « l'actif/capitaux propres », « la dette nette/capitaux propres », « unfunded pension liability/capitaux propres », ainsi que des ratios propres à chaque secteur.

L'indicateur « liquidity »

Des valeurs plus élevées sont attribuées aux entreprises dont les positions de liquidité sont plus solides. Les ratios utilisés dans cette composante comprennent « cash/dette », le « quick ratio », la variation du quick ratio.